

DEPUIS 1945

MJC
CHAMBÉRY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
BILAN 2025
SAMEDI 13 JUIN - 9H30**

80

ANS
D'AVENTURE(S)
CULTURELLE(S)

SOMMAIRE

Rapport moral & paroles d'administrateurs	p.5-8
Bilan financier	p.9-10
Compte de résultat	p.11-12
Rapport financier	p.14-18
Rapport du Commissaire aux comptes	p.19-23
Fin du Plan de Redressement Judiciaire	p.24-25
La MJC en préfiguration Centre Social	p.26-27
80 ans – MJC de Chambéry	p.28-31
Les adhérents en chiffres	p.32-33
Activités	p.34-37
Secteur jeunes	p.38-44
Pôle culture	p.45-50
Conseil d'administration – équipe	p.51
Animateurs d'activités	p.52-53

RAPPORT MORAL 2025

Bonjour à toutes et à tous,

NOUS L'AVONS FAIT !

C'est avec une immense joie que je retrace rétrospectivement cette année 2025, riche et intense pour notre MJC.

L'année a démarré de manière spectaculaire dès la rentrée de septembre. Dans une ambiance conviviale et dynamique, les nouveaux adhérents ont parfois attendu des heures pour pouvoir s'inscrire aux activités : **un taux d'inscriptions record, véritable marque de confiance envers notre association et ses actions.**

Au mois d'octobre, une étape essentielle a été franchie : **la MJC a réglé la dernière échéance de la dette contractée en 2015.** Les comptes ne sont pas encore à l'équilibre que nous souhaiterions, mais la gestion rigoureuse et éclairée menée depuis plusieurs années a permis de maîtriser certains coûts et de traverser des périodes financièrement délicates. La vigilance reste de mise dans le contexte actuel, néanmoins nous pouvons collectivement nous réjouir d'être désormais libérés de toute dette.

Le mois de novembre a été marqué par un événement exceptionnel : **la célébration des 80 ans de notre MJC.** Cet anniversaire a offert une magnifique occasion de nous rassembler autour des valeurs fondatrices de la Maison, de la Culture et de la Jeunesse, d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Un film a été réalisé pour l'occasion, ainsi qu'un ouvrage particulièrement riche et passionnant. Concerts, rencontres, présentations d'activités, conférences : dans l'esprit qui la caractérise, **la MJC a célébré avec enthousiasme la transmission des valeurs de l'éducation populaire,** sans érosion, tout en sachant s'adapter aux évolutions de notre époque. Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont permis de faire vibrer les murs et les cœurs, et de créer tant de souvenirs partagés.

Puis, au mois de décembre, une excellente nouvelle est venue couronner l'année : **la Caisse d'Allocations Familiales a validé l'entrée de la MJC en préfiguration pour une demande d'agrément Centre Social.** Cette reconnaissance ouvre de nouvelles perspectives : des projets pourront émerger, renforçant encore notre présence et notre action auprès des quartiers, en parfaite cohérence avec notre ADN et notre culture populaire.

Par ce biais, **la MJC fera évoluer sa structure et ses ambitions, tout en respectant pleinement le socle et l'identité de notre association.** La MJC restera fidèle à ce qu'elle est, avec des portes encore plus largement ouvertes, accueillant les personnes de façon inconditionnelle et les accompagnant dans ce qu'elles ont envie de faire, afin de les aider à s'émanciper et à avoir pleinement confiance en elles.

Toutes ces réussites sont le fruit d'un engagement collectif.

Je souhaite remercier du fond du cœur :

Nos bénévoles : Ils sont membres du Conseil d'Administration, animent des ateliers, font vivre le bar, la billetterie et bien d'autres espaces. Ils donnent de leur temps, de leur énergie et de leur patience pour que la MJC reste un lieu vivant, ouvert et accueillant.

Au total, toutes ces heures offertes représentent l'équivalent d'environ 8 emplois à temps plein. C'est un engagement immense, un véritable don, qui porte nos valeurs et donne tout son sens à notre association.

Nos intervenants : Engagés et passionnés, ils placent l'émancipation, la transmission et le partage au cœur de leur pratique. Leur travail rejoint pleinement nos principes fondamentaux : ils permettent à chacun d'apprendre, de créer, de s'exprimer et de grandir au sein d'une communauté.

Notre équipe salariée, formidable et très professionnelle, qui œuvre chaque jour avec sourire et bienveillance au bon fonctionnement de l'association. Cette fin d'année a également été marquée par le départ de Cédric, après 23 années d'engagement au sein du secteur jeunes. Son départ vers de nouveaux horizons a donné lieu à un moment fort en émotions.

L'année 2025 a également vu la création d'un nouveau poste dédié à l'Animation de la Vie Associative. Thibault, recruté dans ce cadre, contribue activement à la dynamique associative, au lien avec les bénévoles et au soutien des projets portés collectivement.

Nous souhaitons également la Bienvenue à Alexandra pour le poste Enfance-Famille, dans un premier temps en CDD, en prévision de l'agrément Centre Social.

Ainsi qu'à Chloé, en contrat d'alternance au côté de Marie-Ange (coordination Culturelle). Et Maïa, au poste d'accueil le samedi matin, en contrat à temps partiel.

Je remercie également la Ville de Chambéry, pour le maintien de ses subventions et **son soutien renouvellement de matériel scénique de la MJC**, avec l'appui du Département.

Merci enfin à la CAF de Savoie pour son accompagnement dans le cadre du projet d'agrément Centre Social et la confiance accordée.

Pour ce rapport moral 2025, j'ai souhaité élargir la parole et offrir un regard pluriel sur l'année écoulée. Les membres du Conseil d'Administration ont ainsi été invités à s'exprimer chacun sur un sujet illustrant cette année riche et engagée.

Ce rapport moral met en relief une année de transmission, de consolidation et de projection vers l'avenir, portée par l'énergie collective de celles et ceux qui font vivre la MJC au quotidien.

Elisabeth Calais
Présidente

PAROLES DES ADMINISTRATEURS

*« Être bénévole à la MJC, ce n'est pas juste donner un peu de temps. C'est un véritable **art de vivre**.*

Un jour, je me suis dit : « Tiens, si je m'engageais à la MJC ? » Erreur fatale. Me voilà maintenant capable de tenir une caisse lors de soirées, de tenir l'accueil un samedi, et de dire « oui bien sûr » avant même de savoir à quoi je dis oui.

À la MJC, j'ai découvert que le bénévolat, c'est un mélange subtil entre bonne humeur, débrouille, café tiède et imprévus créatifs. On vient pour aider... et on repart avec des souvenirs, des fous rires, et parfois un rôle auquel on ne s'attendait absolument pas. Un jour bénévole, le lendemain décoratrice, ou expert de stand café.

Mais au fond, si je continue, ce n'est pas (que) pour les réunions ou les missions improbables. C'est pour l'ambiance, les gens, les projets qui ont du sens et cette impression sympa de se dire : « Ok, je sers à quelque chose ».

Bref, être bénévole à la MJC, c'est donner de son temps... et recevoir bien plus en retour (surtout des sourires et de la bonne humeur) ».

Béatrice

« Parler du « bénévolat », c'est ouvrir une boîte de pandore, tant le mot recouvre d'importance, d'engagement et d'utilité.

Le bénévole est un acteur, une actrice, à part entière dans une association où le collectif prend sens. Et bien évidemment, cela est vrai, dans notre MJC.

Cependant il ne faut pas les repérer uniquement, par les actes utiles dont, elles et ils, font preuve. Parce que, même si cela reste important, l'enjeu réel c'est l'engagement avec lequel, ils et elles, peuvent être la clé du futur.

Et ceci, parce que ce sont nos actrices et acteurs de la « transparence associative ». C'est-à-dire son faire-valoir.

Elles et ils œuvrent à démontrer l'intérêt, le besoin, et le dynamisme.

À commencer par la place des instances, Bureau-Conseil d'administration. En passant par leur place dans les groupes de réflexion au service du projet social, dans lesquels, elles et ils, collectivement, forment « le fondement associatif ».

Aussi, si tout ce qui fait fondation encore à ce jour, s'affaiblit, alors demain tout peut disparaître !!... »

Jean-Jacques

« Adhérent et bénévole à la MJC depuis de très longues années. Elu au Conseil d'administration pour ma deuxième année de ce mandat de trois ans, j'ai en cette année 2025 pris beaucoup de plaisir à m'impliquer pour l'organisation de l'anniversaire des 80 ans et en particulier à reprendre contact avec d'anciens adhérents ou professionnels qui ont pris part à la vie de la MJC au cours de ces 50 dernières années et de participer aux entretiens qui ont permis de réaliser

le film et le livre consacrés à retracer l'histoire de la MJC en partie au travers de ces témoignages.

Pour cette année 2026 je souhaite m'impliquer sur le projet d'agrément Centre Social qui sera présenté en cette fin d'année ; projet qui devrait permettre à la MJC de s'impliquer plus efficacement tout en restant en harmonie avec les valeurs de l'éducation populaire ».

Patrice

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2025

MJC

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net		
Frais d'établissement (I)							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾ Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	10 027	7 877	2 150	153	
	TOTAL		10 027	7 877	2 150	153	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Installations techniques, mat. et outillage industriels Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	100 147 382 602	98 694 298 144	1 453 84 458	2 193 29 809 5 688	
	TOTAL		482 749	396 838	85 911	37 690	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
	Immobilisations financières	Participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	1 205		1 205	1 187	
	TOTAL		1 205		1 205	1 187	
	Total (II)		493 983	404 715	89 267	39 032	
	Actif circulant	Créances ^{ph}	Stocks et en cours	3 202		3 202	533
		Divers	Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 343		21 343	4 917
Créances reçues par legs ou donations							
Autres créances			72 431		72 431	68 444	
Charges constatées d'avance			9 933		9 933	7 705	
TOTAL		103 708		103 708	81 068		
Total (III)		471 158		471 158	426 305		
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement des emprunts (V)							
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)							
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		965 141	404 715	560 425	465 337		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)						

Édité à partir de Loop V5-45.0

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	55 599	55 599
	Fonds propres complémentaires	184 928	184 928
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	107 361	107 361	
Report à nouveau	-259 702	-257 643	
Excédent ou déficit de l'exercice	-29 699	-2 058	
Situation nette (sous-total)	58 487	88 187	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	57 926	9 702	
Provisions réglementées			
Total (I)	116 414	97 889	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		538
Total (II)		538	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	29 668	35 973
Total (III)	29 668	35 973	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		685
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		5 343
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 715	62 405
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	84 054	59 522
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		12 258
	Autres dettes	769	4 161
	Produits constatés d'avance	276 804	186 557
Total (IV)	414 343	330 936	
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	560 425	465 337	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat (Détail)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
Ventes de biens	22 850,52	24 511,16	-1 660,64	-6.78
7072000000 BOISSONS	22 279,52	24 511,16	-2 231,64	-9.1
7072500000 VENTES DIVERSES	571,00	0,00	571,00	NS
Ventes de prestations de service	437 576,77	412 557,16	25 019,61	6.06
7060200000 RECETTES ACTIVITES	300 861,53	259 320,56	41 540,97	16.02
7060210000 ENTREES SPECTACLES	47 198,26	57 985,53	-10 787,27	-18.6
7060230000 RECETTES SECTEUR JEUNES	6 211,79	8 325,60	-2 113,81	-25.39
7060240000 RECETTES DIVERSES	5 839,23	7 722,11	-1 882,88	-24.38
7060300000 ADHESIONS	28 614,99	26 749,74	1 865,25	6.97
7083000000 MISE A DISPO SALLES	7 124,00	5 456,70	1 667,30	30.56
7083300000 MISE A DISPO MATERIEL	30,00	280,00	-250,00	-89.29
7083400000 PRESTATION CAF	36 258,50	0,00	36 258,50	NS
7083500000 PARTICIPATION CHARGES STRUCTURES	2 938,47	0,00	2 938,47	NS
7084000000 MISE A DISPO SALARIES	2 500,00	2 027,00	473,00	23.33
7088000000 PRESTATION CAF	0,00	44 689,92	-44 689,92	-100
Concours publics et subventions d'exploitation	523 921,64	541 629,09	-17 707,45	-3.27
7400000000 SUBVENTION VILLE	0,00	401 000,00	-401 000,00	-100
7401000000 SUBVENTION DEPARTEMENT	0,00	38 813,00	-38 813,00	-100
7402000000 CONTRAT AGLOMERATION	0,00	1 500,00	-1 500,00	-100
7403000000 SUBVENTION AIDE APPRENTISSAGE	0,00	2 000,00	-2 000,00	-100
7405300000 SUBVENTION ETAT	0,00	31 119,76	-31 119,76	-100
7405400000 SUBVENTION DDJS	0,00	11 196,33	-11 196,33	-100
7405600000 SUBVENTION DIRECTION	0,00	56 000,00	-56 000,00	-100
7410100000 SUBVENTION VILLE	414 773,00	0,00	414 773,00	NS
7410200000 SUBVENTION DEPARTEMENT	38 599,00	0,00	38 599,00	NS
7410300000 SUBVENTION AIDE APPRENTISSAGE	5 666,64	0,00	5 666,64	NS
7410400000 SUBVENTION DIRECTION	56 000,00	0,00	56 000,00	NS
7410600000 SUBVENTION FONJEP	7 107,00	0,00	7 107,00	NS
7470000000 QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT V	1 776,00	0,00	1 776,00	NS
Versements des fondateurs ou consom. de la dotation consommables	1 791,47	3 051,23	-1 259,76	-41.29
7530000000 RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE PUBLIQUE	1 791,47	3 051,23	-1 259,76	-41.29
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00	0,00	NS
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00	0,00	NS
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 305,00	3 662,73	2 642,27	72.14
7815000000 REP.PROV.DEPART RETRAITE	6 305,00	0,00	6 305,00	NS
7912000000 TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	0,00	3 662,73	-3 662,73	-100
Utilisations des fonds dédiés	538,87	112,64	426,23	378.4
7894000000 REPRISES FONDS DEDIES	538,87	112,64	426,23	378.4
Autres produits	137,52	1 084,54	-947,02	-87.32
7588000000 PROD.DIVERS GESTION COURANTE	137,52	1 084,54	-947,02	-87.32
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>993 121,79</i>	<i>986 608,55</i>	<i>6 513,24</i>	<i>0.66</i>
Achats de marchandises	17 586,83	16 398,94	1 187,89	7.24
6072000000 ACHATS BOISSON	15 046,01	16 398,94	-1 352,93	-8.25
6072500000 ACHATS DIVERS	2 540,82	0,00	2 540,82	NS
Variation de stocks	-2 669,36	272,63	-2 941,99	NS
6037000000 VARIAT.STOCKS MARCHA	-2 669,36	272,63	-2 941,99	NS

Compte de résultat (Détail)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
Autres achats et charges externes	486 154,20	442 743,59	43 410,61	9.8
6041000000 PRESTA DE SERVICE	14 673,96	6 023,18	8 650,78	143.62
6041010000 CACHET SPECTACLES	46 747,76	48 608,26	-1 860,50	-3.83
6041030000 PRESTATAIRES ACTIVITES	178 708,65	145 786,90	32 921,75	22.58
6041500000 ACHAT ACTIVITES	30 289,16	38 720,23	-8 431,07	-21.77
6061100000 EAU	3 253,83	1 052,43	2 201,40	209.17
6061200000 ELECTRICITE	20 042,93	20 277,13	-234,20	-1.15
6061210000 GAZ	3 023,79	2 622,60	401,19	15.3
6061300000 CHAUFFAGE	38 210,33	35 738,29	2 472,04	6.92
6063000000 QUINCAIL.VITRERIE HUISSERIE	209,13	339,77	-130,64	-38.45
6063500000 DROGUERIE-PROD ENTRET	1 326,26	1 162,55	163,71	14.08
6063600000 PETIT OUTIL. ET PETIT MAT DE B	8 640,82	4 208,71	4 432,11	105.31
6064000000 FOURNITURES DE BUREAU	1 576,59	1 287,22	289,37	22.48
6066000000 CARBURANT	997,97	821,39	176,58	21.5
6068000000 AUTR.ACH.NON STOCKE	1 014,47	111,84	902,63	807.07
6111000000 SOUS TRAITANCE NETTOYAGE	23 028,68	28 917,00	-5 888,32	-20.36
6111500000 SOUS TRAITANCE AIGA	5 545,80	4 993,20	552,60	11.07
6112000000 SECURITE SPECTACLES	7 511,76	4 894,42	2 617,34	53.48
6135000000 LOCATION MATERIEL	10 215,83	9 866,10	349,73	3.54
6152500000 ENTR.LOCAUX INSTAL	4 543,29	4 349,86	193,43	4.45
6155000000 ENTR.MATERIEL	7 998,90	7 059,89	939,01	13.3
6155500000 INCENDIE	1 961,91	1 519,00	442,91	29.16
6156000000 MAINTENANCE CONTRAT ENTRETI.	14 035,23	15 928,91	-1 893,68	-11.89
6160000000 ASSURANCE RAQVAM	11 108,97	10 671,33	437,64	4.1
6161000000 ASSURANCE VAM	3 414,30	3 384,01	30,29	0.9
6181000000 DOCUMENTATION ABONNEMENTS	199,00	268,90	-69,90	-25.99
6185000000 FRAIS SEMIN.CONF.CON	1 225,79	837,30	388,49	46.4
6222000000 COMMISSIONS SUR VENTES	20,00	177,40	-157,40	-88.73
6226000000 HONORAIRES COMPTABLES	10 020,08	9 846,00	174,08	1.77
6226010000 HONORAIRES RJ	3 346,24	3 400,00	-53,76	-1.58
6231000000 ANNONCES INSERTION PUB	6 099,21	5 284,20	815,01	15.42
6234000000 CADEAUX	1 467,41	1 214,48	252,93	20.83
6238000000 RELATION PUBLIQUES DIVERS	100,02	166,58	-66,56	-39.96
6241000000 TRANSPORTS SUR ACHATS	59,40	9,94	49,46	497.59
6251000000 TRANSPORT DEPLACEMENT	4 248,07	2 507,84	1 740,23	69.39
6251010000 DEPLACEMENTS ARTISTES	2 559,30	3 405,77	-846,47	-24.85
6256000000 MISSION RECEPTION	4 974,46	3 541,20	1 433,26	40.47
6256010000 MISSION RECEPTION ARTISTE	7 442,42	6 648,08	794,34	11.95
6263000000 AFFRANCHISSEMENTS	64,85	125,95	-61,10	-48.51
6265000000 TELEPHONE	3 244,75	2 611,86	632,89	24.23
6278000000 FRAIS BANCAIRES	1 808,87	1 456,91	351,96	24.16
6281000000 COTISATIONS	1 194,01	896,96	297,05	33.12
6284000000 FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	0,00	2 000,00	-2 000,00	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	26 263,24	26 581,23	-317,99	-1.2
6311000000 TAXE SUR LES SALAIRES	6 927,42	7 502,58	-575,16	-7.67
6333000000 FORMATION CONTINUE	9 141,39	9 116,12	25,27	0.28
6333100000 AFDAS FORM.CONT.INTERMITTENTS	101,34	105,50	-4,16	-3.94
6378100000 SACEM/SACD	9 906,09	9 458,03	448,06	4.74
6378300000 AUTRES TAXES	187,00	399,00	-212,00	-53.13
Salaires	378 198,20	356 838,84	21 359,36	5.99
6411000000 SALAIRES	305 223,53	309 893,49	-4 669,96	-1.51
6411010000 SAL BRUT TECHNICIENS ACTIVITE	8 944,77	8 707,29	237,48	2.73
6411020000 SAL BRUT INTERMITTENT	34 450,01	37 923,80	-3 473,79	-9.16
6412000000 CONGES PAYES	5 853,05	-5 228,72	11 081,77	211.94
6414100000 INDEMNITES DIVERSES	291,20	33,09	258,11	780.02
6414200000 AUTRES INDEMNITES PEPA	6 003,00	3 001,00	3 002,00	100.03
6414600000 ACCORD TRANSACTIONNEL	19 407,64	0,00	19 407,64	NS
6415000000 INDEMNITE DE LICENCIEMENT	0,00	2 508,89	-2 508,89	-100
6480000000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 059,11	0,00	1 059,11	NS
6490000000 REMBOURSEMENTS DE CHARGES DE PERSONNEL	-3 034,11	0,00	-3 034,11	NS
Cotisations sociales	106 123,42	130 297,21	-24 173,79	-18.55

MJC

Compte de résultat (Détail)

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2025	31/12/2024	Variation	%
6451000000	URSSAF	47 897,89	67 444,49	-19 546,60	-28,98
6453100000	CRI PREVOYANCE	7 992,34	9 734,73	-1 742,39	-17,9
6453200000	CIPC PREVOYANCE CADRE	1 616,26	1 538,26	78,00	5,07
6453300000	MUTUELLE CADRES	4 189,32	3 894,84	294,48	7,56
6453500000	AUDIENS RET	18 835,76	18 874,91	-39,15	-0,21
6453600000	CONGES PAYES SPECTACLES	5 339,80	5 878,19	-538,39	-9,16
6454000000	POLE EMPLOI	16 822,15	17 272,86	-450,71	-2,61
6458000000	CHARGES SOCIALES PROVISIONNEES	1 533,63	-87,97	1 621,60	NS
6475000000	MEDECINE DU TRAVAIL	1 764,00	2 016,00	-252,00	-12,5
6475100000	MEDECINE DU TRAVAIL INTERMITTE	132,27	128,75	3,52	2,73
6480000000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	0,00	3 602,15	-3 602,15	-100
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		14 234,51	15 266,96	-1 032,45	-6,76
6811100000	DOT.AMT IMMO INCORPO	691,56	372,00	319,56	85,9
6811200000	DOT.AUX AMORT.	13 542,95	14 894,96	-1 352,01	-9,08
Dotations aux provisions		0,00	7 487,00	-7 487,00	-100
6815000000	DOT.PROV.DEPART RETRAITE	0,00	7 487,00	-7 487,00	-100
Reports en fonds dédiés		0,00	538,87	-538,87	-100
6894000000	ENGAGEMENT FONDS DEDIES	0,00	538,87	-538,87	-100
Autres charges		14,80	55,63	-40,83	-73,4
6586000000	CHARGES DIV.GESTION COURANTE	14,80	55,63	-40,83	-73,4
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>1 025 905,84</i>	<i>996 480,90</i>	<i>29 424,94</i>	<i>2,95</i>
Résultat d'exploitation		-32 784,05	-9 872,35	-22 911,70	-232,08
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immob.		3 105,60	4 133,76	-1 028,16	-24,87
7621000000	PRODUITS FINANCIERS	3 105,60	4 133,76	-1 028,16	-24,87
<i>Total des produits financiers</i>		<i>3 105,60</i>	<i>4 133,76</i>	<i>-1 028,16</i>	<i>-24,87</i>
Intérêts et charges assimilées		21,27	42,65	-21,38	-50,13
6611000000	INTERETS SUR EMPRUNTS	21,27	42,65	-21,38	-50,13
<i>Total des charges financières</i>		<i>21,27</i>	<i>42,65</i>	<i>-21,38</i>	<i>-50,13</i>
Résultat financier		3 084,33	4 091,11	-1 006,78	-24,61
Résultat courant avant impôt		-29 699,72	-5 781,24	-23 918,48	-413,73
Produits exceptionnels		0,00	3 722,95	-3 722,95	-100
7718000000	PRODUITS EXCEPTI.	0,00	28,00	-28,00	-100
7770000000	QP SUBV.INVESTISSEMENTS	0,00	3 694,95	-3 694,95	-100
Résultat exceptionnel		0,00	3 722,95	-3 722,95	-100
Total des produits		996 227,39	0,00	996 227,39	NS
Total des produits		996 227,39	0,00	996 227,39	NS
Total des charges		1 025 927,11	0,00	1 025 927,11	NS
Total des charges		1 025 927,11	0,00	1 025 927,11	NS
EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-)		-29 699,72	-2 058,29	-27 641,43	NS

Rapport financier 2025

Le paradoxe du succès

1 L'année des 80 ans, entre célébration et défis

L'exercice 2025 restera gravé dans l'histoire de la MJC comme une année charnière, marquée par la célébration de ses **80 ans** et par des choix stratégiques ambitieux. Si les comptes affichent un **déficit de 29 700€**, ce résultat ne doit pas masquer les avancées majeures réalisées pour moderniser notre structure et préparer son avenir. Avec un chiffre d'affaires frôlant le million d'euros (**996 227€**, en hausse de 0,7 %), une trésorerie solide de **364 247€**, et un nombre record d'environ **1 800 adhérents (+ 10 % environ)**, la MJC confirme sa vitalité et son ancrage dans le paysage culturel chambérien.

2025 aura aussi vu la MJC assumer sa dernière année de redressement judiciaire, une page de 10 ans se tourne avec un remboursement d'environ 300 000€ de dette, une augmentation d'environ 60 % du nombre d'adhérents, la fin de la gestion par la MJC du foyer de jeunes travailleurs (en 2015), une réorganisation et un renouvellement de l'équipe salariée.

Ce rapport a pour objectif d'expliquer **pourquoi et comment** ce déficit a été assumé, quels en sont les enseignements, et surtout, quelles sont les perspectives **pour 2026, année qui s'annonce comme celle du rebond.**

2 Analyse des résultats : Comprendre le déficit de 2025

2.1 Un déficit expliqué par trois facteurs exceptionnels

Le résultat net de **-29 700€** (contre -2 058€ en 2024) s'explique principalement par trois éléments **ponctuels et stratégiques**, qui ne remettent pas en cause l'équilibre global de la MJC.

Premièrement, le secteur « Spectacles » a connu une baisse de fréquentation.

Les recettes issues de la billetterie ont chuté de **18 %**, entraînant un déficit de **33 000 €** pour ce poste. Cette baisse s'explique par un contexte économique tendu pour les ménages, une concurrence accrue des loisirs à domicile (streaming, plateformes), et une programmation artistique audacieuse qui, bien que qualitative, a moins rencontré son public. Malgré tout, **la MJC maintient son engagement en faveur d'une offre culturelle variée et exigeante**, tout en travaillant à des ajustements pour 2026.

Deuxièmement, les 80 ans de la MJC ont été l'occasion d'investissements exceptionnels.

Pour marquer cet anniversaire, des dépenses supplémentaires ont été engagées en communication, en animations, et en matériel. Ces investissements, bien que coûteux, ont permis de **renforcer l'image de la MJC**, d'attirer de nouveaux adhérents (1 800 en 2025, un record), et de préparer le terrain pour les projets futurs. Ils doivent être considérés comme un **“placement sur l'avenir”**, et non comme une **“dépense superflue”**.

Enfin, un accord transactionnel lié à un départ a pesé sur les comptes.

Le départ d'un salarié a donné lieu à un accord transactionnel d'un montant d'environ 20 000 €. Il illustre une gestion responsable des ressources humaines, même si elle a un impact financier immédiat.

Sans ces trois postes, le résultat 2025 aurait été proche de l'équilibre. Plus important encore, **la trésorerie reste solide** (+6,6 % vs 2024), grâce à une gestion rigoureuse et à l'obtention de subventions d'investissement (notamment 50 000 € de la Ville pour du matériel son et lumière).

2.2 La stagnation des subventions : un signal d'alerte à prendre au sérieux

Les subventions publiques, qui représentent près de **53 % de nos ressources**, ont baissé de **3,3 %** en 2025 (523 000 € contre 541 000 € en 2024). Cette tendance est préoccupante dans un contexte d'**inflation persistante** (+5 % sur les salaires, +6 % sur les charges externes). Elle reflète une réalité nationale : les collectivités, sous pression budgétaire, peinent à augmenter leurs dotations, voire les réduisent.

Cette stagnation crée un **déséquilibre structurel** entre des recettes stables et des dépenses inévitables (salaires, fluides, entretien) en augmentation. Pour y faire face, la MJC a engagé plusieurs actions :

- **Négociations renforcées** avec la Ville et la CAF, notamment autour du projet de centre social (voir plus loin).
- **Diversification des ressources** : recherche de nouvelles subventions, développement du mécénat, campagne de dons (ex. : "12 € par an = 4,8 € après réduction d'impôts"), et augmentation ciblée des tarifs sur certains services.
- **Optimisation des coûts** : internalisation, renégociation des contrats (électricité, assurances).

Exemple concret : La régularisation URSSAF de 2025 a permis de récupérer **plus de 20 000 €** de cotisations trop versées les années précédentes (erreur sur le forfait mobilité). Cet épisode souligne l'importance d'un **suivi rigoureux** des charges sociales, mais aussi la fragilité de notre équilibre financier face à des erreurs administratives.

2.3 Les bonnes nouvelles : une activité dynamique et une trésorerie renforcée

Malgré ce contexte difficile, **l'activité globale de la MJC est en hausse de 0,7 %**, avec des recettes propres qui progressent de **6,1 %** (437 000 € pour les prestations vendues). Plusieurs indicateurs témoignent de cette vitalité :

- **Les adhésions** ont augmenté de **6,9 %** (28 615 €), preuve de l'intérêt porté à l'association et "à ce que l'on y fait".
- **Les activités** (ateliers, stages) génèrent **30 % de recettes supplémentaires** (300 000 € vs 259 000 € en 2024). Cette augmentation est liée à l'augmentation du nombre d'activités et à un "meilleur remplissage" de celles-ci.
- **La trésorerie** s'élève à **364 247 €** (+19 543 € vs 2024 malgré une annuité de dette d'environ 25 000 €), grâce à une gestion rigoureuse et à l'encaissement anticipé des inscriptions (via le nouveau logiciel Goasso). Il est à rappeler que la plupart de nos recettes ont lieu en septembre pour des dépenses qui s'échelonnent jusqu'en juin N+1.

2.4 La modernisation de nos outils a été un levier clé

Le passage au logiciel **Goasso** a simplifié les inscriptions, réduit les erreurs, et permis un suivi en temps réel des recettes. En 2026, la mise en place d'un outil dédié pour la comptabilité, pourrait là aussi améliorer les choses pour le contrôle de gestion.

Enfin, 2025 marque la fin historique du plan de redressement judiciaire entamé en 2015. Après 10 ans d'efforts, la MJC a remboursé l'intégralité de ses dettes et tourne une page difficile de son histoire, marqué par une certaine résilience et d'une gestion "responsable".

3 Focus sur les postes clés : Où va l'argent ?

3.1 Les charges de personnel : entre maîtrise et pression salariale

Avec **484 321 €** de masse salariale (-0,6 % vs 2024), les salaires des salariés employés par la MJC restent notre **premier poste de dépense** (49 % des produits). Si on lui ajoute les salaires des animateurs d'activités soit **178 708 €**, on arrive à 67 % de nos dépenses.

Plusieurs éléments sont à noter :

- **Les salaires bruts** ont augmenté de **6 %** (380 000 €), en raison des **augmentations conventionnelles** et de quelques embauches ciblées, de l'indemnité de rupture conventionnelle d'un salarié (environ 20 000 €) et malgré le non-remplacement de postes fin 2024 (médiation culturelle et animation enfance famille). Dans ce contexte et malgré les revalorisations conventionnelles, nous avons baissé la masse salariale des permanents de 1.51 %. Cette situation nous interroge sur le paradoxe entre augmentation du volume des activités régulières et baisse de la masse salariale permanente. Sans ces décisions, la masse salariale des permanents aurait été à environ 317 000 € pour 305 223.53 € en 2025.
- **Les charges sociales** ont baissé de **16,3 %** (104 000 €), grâce à la régularisation URSSAF mentionnée plus haut.
- **Les Prestataires d'activités** ont augmenté de **22,5 %**, du fait d'augmentation des salaires horaires et de l'augmentation du nombre d'animateurs d'activités. Ces deux augmentations se font car nous avons conscience de l'importance des compétences apportées par ces animateurs.

Et en 2026 : Avec les augmentations salariales conventionnelles et les embauches prévues (notamment un animateur jeunesse), la pression sur la masse salariale va s'accroître. Avec l'embauche d'un animateur de vie associative et le renforcement de l'équipe salariée nécessaire, la masse salariale prévisionnelle en 2026 serait d'environ 339 000 €. Du fait de nos difficultés de recrutement pour un animateur jeunesse, elle devrait être d'environ 314 000 €, soit une augmentation de 9 000 € par rapport à 2025 (à quoi, il faut ajouter les augmentations de cotisations patronales).

Ces quelques lignes montrent toute la difficulté de gestion dans laquelle se trouve la MJC : maîtriser ce poste de dépense, trouver une organisation tenable pour les salariés qui occupent des fonctions (nécessaires) et articuler une situation qui voit environ 50 % des recettes (les subventions) soit stagner soit baisser.

3.2 Les charges externes : une hausse maîtrisée

Les charges externes ont augmenté de **6 %** (215 000 € vs 203 000 € en 2024), mais cette hausse est largement expliquée par des points ponctuels :

- **Fluides** : +2 472 € pour le chauffage (hiver rigoureux).
- **Sécurité des spectacles** : +2 617 € (lié à une plus grande externalisation de la prise en charge de ces spectacles)
- **Téléphone/Internet** : +633 € (lié à la fin d'un contrat de téléphonie qui sera renégocié pour 2027).

À l'inverse, certains postes ont baissé :

- **Sous-traitance** : -2 719 € (notamment un changement de prestataire de nettoyage pour la musculation à Pierre Cot).
- **Entretien** : -1 894 € (meilleure gestion des contrats).

Globalement, cette hausse reste maîtrisée et s'explique par des choix délibérés (sécurité, modernisation ou moins de polyvalence par suite d'absences de salariés).

3.3 Les subventions : une baisse compensée par des espoirs pour 2026

Les subventions publiques ont reculé de **3,3 %**, passant de 541 000 € à 523 000 €. Cette baisse s'explique par :

- **La fin de certaines subventions** (ex. : financement de l'état d'un poste de médiatrice culturelle en 2024, supprimé en 2025).
- **Un reclassement comptable** (certaines subventions 2024 apparaissent en 2025 sous une autre ligne).

Mais l'espoir vient du projet de centre social, agréé fin 2025 et en élaboration sur 2026. La CAF a déjà notifié une enveloppe de **82 000 €** pour 2026, et nous travaillons donc à l'établissement d'un projet social qui se déploiera en 2027 et 2028. Ce projet social nous permettra de relancer des actions en lien avec le quartier du faubourg Montmélian (arrêté en 2025) et des actions en lien avec d'autres quartiers (pour illustrer, nous avons aidé la mise en place d'un café associatif à Bissy dernièrement). Ces fonds serviront en 2026 à :

- **Couvrir des coûts structurels existants** (direction, accueil, logistique).
- **Développer de nouvelles actions sociales** (ateliers parents-enfants, accompagnement des publics fragiles).
- **Ecrire notre projet Social.**

C'est un tournant majeur : ces ressources permettront de **rééquilibrer le budget** et de **renforcer notre mission sociale (existante depuis 80 ans mais financée différemment)**.

4 Perspectives 2026 : L'année du rebond

L'obtention de l'agrément "centre social" est **la grande nouvelle de 2025**. Dès 2026, ce statut nous ouvrira droit à :

- **82 000 € de subventions CAF** (110 000 € prévus en 2027, sous réserve de validation de notre projet social).
- **Un ancrage renforcé** dans les quartiers, avec des actions ciblant les publics éloignés de la culture.
- **Une meilleure visibilité** auprès des financeurs publics et privés.

Concrètement, ces fonds permettront de :

- **Équilibrer le budget** en couvrant une partie des coûts salariaux et structurels.
- **Développer des projets sociaux** (ex. : ateliers "parentalité", accompagnement des jeunes en insertion, actions de quartier...).
- **Renforcer nos partenariats** avec les écoles, les centres sociaux voisins...

4.1 D'autres axes d'amélioration pour 2026

1. Diversifier nos ressources :

- **Mécénat** : Le dossier est prêt. Nous ciblerons les entreprises locales (ex. : STMicronics, Alstom) pour des partenariats "culture et insertion".
- **Dons** : Campagne de sensibilisation auprès des adhérents ("12 €/an = 7,2 € après réduction d'impôts").
- **Tarifs** : Augmentation ciblée sur les spectacles (+1 €/place), compensée par des tarifs adaptés aux personnes à plus faible revenus. Suite à une volonté du Conseil d'Administration, une réflexion sera menée sur l'accessibilité des tarifs de nos activités pour les adultes. Pour les mineurs, le quotient familial est déjà appliqué.

2. Optimiser nos coûts :

- **Fluides** : Etude à mener pour savoir ce qui est le plus rentable.
- **Spectacles** : Programmation plus "grand public" pour relancer la billetterie, sans renoncer à notre exigence artistique.

3. Poursuivre la modernisation :

- **Comptabilité** : Mise en place d'outils optimisés (invisible du grand public mais visible dans la charge de notre comptable) But : moderniser l'outil de comptabilité, le contrôle de gestion et avoir un outil moderne de construction de budget.
 - **Tableau de bord mensuel** : Avoir une vision encore plus fine de nos actions et des dépenses et recettes liées.
 - **Réflexion sur l'acquisition d'un outil venant simplifier l'organisation des spectacles et événements.**
4. **Passer à une phase de structuration et de pérennisation de la structure organisationnelle, accompagnée via un Dispositif Local d'Accompagnement de France Active**
- Réflexion sur un poste de technicien chargé des spectacles et du bâtiment
 - Réfléchir l'organisation salariée au regard de la situation actuelle

5 Conclusion

2025 a été une année d'investissements :

- **Patrimoine** : Modernisation du matériel (son, lumière) et des outils (Goasso).
- **Image** : Célébration des 80 ans et fidélisation record des adhérents.
- **Structure** : Préparation du centre social et fin du plan de redressement.

Le déficit de 29 700 € est maîtrisé :

- 3 causes exceptionnelles (spectacles, 80 ans, RH).
- Mais une trésorerie solide (364 k€), subventions d'investissement, et perspectives 2026 positives.

2026 s'annonce comme l'année du rebond :

- **Équilibre budgétaire** grâce au projet centre social.
- **Projets ambitieux** : Développement social, mécénat, et modernisation.

Appel à tous :

La MJC a besoin de vous pour poursuivre cette dynamique :

- **Soutenez-nous** via les dons ou le mécénat (12 € = 4,8 € après réduction d'impôts !).
- **Parlez de nous** autour de vous : plus nous serons nombreux, plus nous serons forts.
- **Rejoignez nos équipes bénévoles** : votre temps est précieux !

Ensemble, écrivons les 80 prochaines années de la MJC !



**EUREX-AUDIT
RHONE-ALPES**

Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC Dauphiné-Savoie

**ASSOCIATION MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2025

311 Faubourg Montmélian
73000 CHAMBERY

Ce rapport contient 24 pages

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy

TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Tél : 04 50 69 03 04 – e.mail : audit.chambery@eurex.fr – www.eurex.fr

Bureau secondaire à Lyon

ASSOCIATION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

311 Faubourg Montmélian

73000 CHAMBERY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Aux membres de l'association Maison des Jeunes et de la Culture,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison des jeunes et de la culture relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques d'importance significative » et « Première application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels :

Faits caractéristiques d'importance significative :

- ✓ « Le plan d'apurement du passif antérieur à l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de l'association en 2015 est totalement remboursé en 2025. »

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, les « principes et méthodes comptables » de l'annexe exposent le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable relative à la réforme du plan comptable général (PCG 2025) à la suite du règlement ANC n°2022-06 homologué par arrêté ministériel le 26 décembre 2023 et publié au journal officiel le 30 décembre 2023.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Seynod, le 26 Mai 2026

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Signé par Geraldine Madrigal
Le 26 mai 2026

 **EUREX** doc_024
tx_YyrbX2z2PKAx

Géraldine MADRIGAL

Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fin du plan de redressement judiciaire

Nous l'avons fait, le plan de redressement judiciaire est maintenant derrière nous !

En 2015, la MJC se retrouvait en situation de cessation de paiement suite à plusieurs problématiques financières :

- La baisse des subventions de la Ville de Chambéry et la suppression du financement du poste de directeur à la fédération Régionale des MJC Rhones Alpes
- Le moindre remplissage du FJT Escoffier suite à des travaux d'agrandissement de la résidence avec une augmentation des charges de gestion qui amena des pertes financières conséquentes
- L'absence de réserves associatives qui ne permit pas de faire face à ces difficultés financières et qui amena une situation de cessation de paiement

En 2015, la MJC demanda qu'un dialogue et une aide de la Ville puisse avoir lieu. Du fait de ses propres soucis financiers et de l'impossibilité de nouer un dialogue, la MJC se retrouva seule face à cette situation. La seule proposition de la Ville fut la mise à disposition d'un cadre municipal pour diriger la MJC. Cette proposition fut refusée par la MJC, l'association assimilant cette proposition à une mise sous tutelle. Dans la suite de ce refus, la majorité du conseil d'administration démissionna en regrettant l'absence de discussion avec la Ville, au cours d'une Assemblée Générale Extraordinaire regroupant plus de 200 personnes.

De 2015 à 2018, la situation de la MJC navigua entre conflits internes, absence de perspectives et de cap et difficultés pour le nouveau conseil d'administration de concilier projet d'avenir et gestion humaine.

En 2017, pendant l'assemblée générale des adhérents ont interpellé la municipalité sur l'avenir de la MJC. La municipalité accepta de (re)financer un poste de direction pour construire un nouveau projet et garantir la pérennité de l'association.

En 2018, de manière concomitante à l'embauche d'un directeur, de nombreux adhérents se manifestaient pour intégrer le Conseil d'Administration et travailler au rétablissement financier et organisationnel de l'association.

Suite à la refonte du projet fin d'année 2018, à l'augmentation du nombre d'adhérents et de spectateurs, la MJC pris une nouvelle dynamique qui s'arrêta avec le COVID 19 en mars 2020.

En 2020, se mit en place une réorganisation de l'équipe salariée via une aide extérieure qui aida la MJC à structurer une organisation en phase avec le nouveau projet imaginé.

La période du COVID 19 fut une période marquée par les ouvertures et les fermetures au grès des « rebondissements » de cette pandémie. La MJC bénéficia des nombreuses aides de l'état pour les entreprises qui n'étaient pas autorisées à ouvrir pendant cette période. En parallèle, de nombreux adhérents firent donc des cotisations qu'ils avaient acquitté. A la fin de cette crise sanitaire, l'association avait les réserves pour faire face à ces dettes.

A partir de 2022, l'association relança son projet avec optimisme pour faire que les valeurs de lien social liée à la MJC soit un outil pour faire cohésion suite à cette période difficile.

Depuis 2022, l'association fit face aux problématiques d'inflation avec des aides de la Ville de Chambéry quand le tarif des fluides explosa. En parallèle, elle réduisit les effectifs salariés cherchant des solutions face à l'augmentation des charges fixes en tentant de trouver une organisation qui soit pérenne financièrement.

En 2025, la MJC a payé la dernière traite des 300 000 € qu'elle devait au moment de sa période de cessation de paiement.

A la fin de l'année 2025, la Caisse d'Allocations Familiales de Savoie a validé le principe que la MJC entre en préfiguration en vue d'obtenir un agrément centre social.

Un centre social, qu'est ce que c'est ?

“Les centres sociaux sont des lieux de proximité à vocation d'animation, familiale et intergénérationnelle et qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.

Ces lieux d'animation de la vie sociale permettent aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Dans ce cadre, les centres sociaux sont des lieux-ressources qui proposent des services et activités à finalités sociales et éducatives. Ils soutiennent le développement de la participation des habitants afin de leur permettre de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions.”

Source, site Internet de la CAF : <https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/dispositifs-partenaires/centre-social>

Un centre social, à quoi ça sert ?

Outre la reconnaissance du fait que le projet de l'association soit conforme à ses orientations, un agrément centre social amène des financements (environ 110 000 €) pour l'association porteuse. Un centre social sert de lieu de ressources pour les habitants d'un territoire et à ce titre, la MJC évoluera pour être plus en lien avec son quartier d'implantation.

Quelle démarche pour la MJC ?

En 2026, pour construire ce projet, la MJC engage plusieurs actions :

- Une réflexion sur l'organisation interne avec plusieurs objectifs (Dispositif Local d'Accompagnement financé par France Active) :
 - Définir une organisation cible de l'équipe salariée conforme aux attentes d'un agrément de ce type. Par ailleurs, cette démarche sera également l'occasion de faire un point sur les fiches de postes et l'organisation interne.
 - Décentraliser les décisions du directeur et construire de meilleures procédures de fonctionnement.
 - Réfléchir l'articulation entre CA, bureau et salariés.

- Construire un meilleur fonctionnement de la vie associative.
- Une étude sur le quartier du Faubourg Montmélian pour mieux connaître les habitants et construire un projet en phase avec les besoins de la population :
 - Via le cabinet AGATHE, une étude sociologique est en cours pour caractériser la population du quartier.
 - Des micros-trottoirs et des ateliers de radio ont été organisés pour donner la parole aux enfants et habitants du quartier.
 - Un questionnaire va être diffusé.
 - Nous avons relancé les actions d'animation enfance/famille sur le quartier et un terrain d'aventures (ré)ouvrira en juillet 2026.
- Un lien construit sur le quartier de Bissy avec la Maison de l'Enfance de Bissy :
 - Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la MJC et la Maison de l'enfance. Ces rencontres déboucheront sur une convention qui cadrera les liens entre la MJC et la Maison de l'enfance pour imaginer des actions sur le quartier.
 - Nous avons participé à l'accompagnement de la création d'un café associatif "O Petit Biss".
 - Une étude sociologique et un questionnaire vont être diffusés pour mieux connaître la population.
- Un lien est construit avec l'AQCV sur le quartier de Vetrotex pour réfléchir à des actions complémentaires qui viendront enrichir la vie du quartier.

L'ensemble de cette démarche nous permettra de déterminer des constats sur les sujets listés ci-dessous. En octobre et novembre, le conseil d'administration aura à délibérer sur différentes hypothèses pour définir ce que sera le projet social de la MJC qui sera soumis à l'approbation du conseil d'administration de la CAF en décembre.

Quel état d'esprit pour la MJC ?

Le conseil d'administration de la MJC a déjà affirmé à plusieurs reprises que les questions éducatives, culturelles et socio-culturelles devaient rester dans l'ADN de l'action de l'association. Nous ambitionnons donc de faire de la culture et de l'éducation populaire, des outils au service du développement social. Sous cet angle, l'évolution de la MJC vers cet agrément se fait d'une manière logique au vu des actions développées par l'association depuis maintenant 80 ans.

80 ans sous le signe de la vie associative !

En 2025 nous avons fêté les 80 ans de la MJC. 80 ans d'histoire(s) dignement célébrés pendant le dernier trimestre de cette année 2025, mais pas seulement. Plusieurs dynamiques se sont croisées à l'occasion de cet anniversaire qui ont résolument été placées sous le signe de la vie associative.

S'interroger sur notre projet associatif et le mettre en valeur

Tout au long de l'année, nous avons réfléchi au sens du projet de la MJC et nous sommes allés à la rencontre de celles et ceux qui ont fait ou qui font vivre cette maison. De ces rencontres et de ces échanges en sortent un livre paru aux éditions la Rumeur Libre qui retrace l'histoire de la MJC en l'ancrant dans l'histoire plus large des MJC et en la nourrissant du regard de spécialistes.

Ainsi au fil des 150 pages du livre ressortent les 3 axes fondamentaux de notre projet associatif :

- La Maison ouverte à toutes et tous et gérée par tous. De l'architecture aux projets qui s'y construisent le maximum est fait pour favoriser l'accueil et la rencontre et s'y sentir comme à la maison.
- Les Jeunes sont toujours au cœur d'un projet issu de la République des jeunes. À travers l'histoire et encore aujourd'hui, la MJC propose aux jeunes un espace pour se retrouver et construire des projets, se construire avec ses pairs comme personne et trouver ici les espaces et le soutien pour proposer, inventer et créer.
- La Culture, comme un moyen d'agir sur le monde, de le comprendre et d'y exprimer ses ressentis par la pratique, mais aussi par les spectacles accueillis.

Le résumé est bien trop bref, et le livre bien trop beau pour ne pas vous inviter à vous y plonger.

De même, le film sorti pour les 80 ans retrace les 1000 souvenirs des chambérien·nes avec la MJC et nous tourne vers l'avenir. Fait d'entretien avec des personnes qui ont contribué à la vie de la MJC ce film inspire tant il souligne la richesse et le fourmillement des initiatives hier comme aujourd'hui. Il donne à voir la perception des adhérent·es, des chamberien·nes, des élu·es, des salarié·es et rend vivants les pages et les thèmes détaillés dans le livre.

Ainsi, c'est d'abord en travaillant sur le fond de notre projet que nous sommes rentrés dans les 80 ans.

Des expérimentations pour nourrir le projet collectif et favoriser la rencontre

Il y aura eu de nombreuses expérimentations autour de ces 80 ans mais nous mettrons le zoom sur 2 d'entre elles : la semaine d'ateliers ouverts ainsi que le stage et le spectacle d'impro

La semaine des ateliers ouverts

Avec plus de 1600 adhérent·es dont la majorité viennent pour pratiquer une activité, il est essentiel pour la MJC de tisser des liens entre les personnes, au sein de leur activité mais aussi au-delà. Permettre l'échange et encourager les passerelles entre les activités pour donner à voir la richesse et la diversité des propositions qui rythment la vie de la MJC, voilà l'ambition de cette semaine ouverte.



Pendant une semaine nous avons donc mis à contribution les intervenant-es d'activités pour construire avec nous un programme de découverte et de partage des activités, avec à chaque jour sa thématique. Ainsi le lundi c'était la musique, le mardi la danse, le mercredi des ateliers parents enfants le matin, des propositions pour les adolescent-es l'après-midi puis du théâtre d'impro le soir et enfin le jeudi les ateliers bien être et artisanat.

Une cinquantaine de personnes ont participé chaque soir et se sont rencontrées, produisant des œuvres éphémères ou plus durables avant d'échanger ensuite autour d'un verre. Il restera des moments forts comme par exemple, la trentaine de personnes réalisant un chant collectif ensemble alors qu'elles ne se connaissaient pas une heure avant ou encore les ateliers danse orientale, afro et contemporaine enchainant les chorégraphies sur un seul et même morceau...

Ces exemples illustrent bien la complémentarité des propositions et le lien qui peut très vite se tisser par la pratique.

Dans le prolongement des ateliers deux soirées de discussions débats ont été organisées, une autour du livre et une sur la MJC de 2030. Ces formats ont connu une participation moindre. Néanmoins les échanges autour du livre ont été riches et les apports nourrissants pour les participant-es.



Les improvisateurs créent un spectacle !

A l'initiative des improvisateurs du TICS, un stage a été organisé sur un week-end dans le but de créer un spectacle autour des 80 ans de la MJC. 30 improvisateurs débutants ou confirmés se sont retrouvés pour jouer et écrire un spectacle autour de questions qu'ils reliaient à la MJC. Le résultat sur scène emballa les spectateurs et il est déjà prévu de renouveler ce type de stage chaque année.

80 ans ça se fête !

Parler du fond ne doit pas nous faire oublier le sens de la fête ! L'importance de vivre des moments de joie rassembleurs et fédérateurs pour mettre en avant le projet de la MJC, ses adhérent-es, ses bénévoles et partager ensemble un moment fort !



C'était le sens de la journée du 15 novembre qui a vu s'enchaîner tout au long de la journée des prestations des différents ateliers, des adhérent-es de l'espace jeunes et des activités qui ont illuminé la salle répétition tout au long de l'après-midi, des jeunes du parkour qui ont impressionné le public dans leur gymnase fétiche ou encore en racontant leurs aventures et projets dans le Bartem... Avant que le Totem ne fasse salle comble pour lever l'écran sur le film des 80 ans et souffler les bougies d'un gâteau fort apprécié !



En arrière-salle, les équipes bénévoles se relayaient depuis le matin pour préparer la nourriture pour le public venu en nombre, finir la décoration (déjà bien avancée par 2 weekends de chantiers bénévoles), tenir le bar, sortir des chaises, rentrer des chaises, accueillir le public....

Si la météo nous a empêché de faire ces 80 ans au cœur du Faubourg, il nous fallait malgré tout sortir des murs et rayonner au-delà de la MJC. Aussi entre 2

averses, les Oiseaux de trottoir ont fait résonner le square Bardagot. Ils ont animé la rue avec un répertoire dansant dont on retiendra surtout deux chansons interprétées avec les enfants de l'école Pasteur.



Le repas pris, il ne restait plus qu'à finir la fête dans une ambiance festive et dansante au Bartem ce qui fut fait, et bien fait ! Cette fête d'anniversaire restera donc comme une nouvelle journée mémorable à ranger dans les 80 ans d'histoire(s) de la MJC.

[Les 80 ans, un avant-gout de la vie associative à venir](#)

Favoriser le lien entre les adhérent-es lors d'évènements spécifiques comme la semaine d'ateliers ouverts, encourager l'implication de bénévoles dans la MJC pour la décoration, pour imaginer et construire des évènements, pour mettre en œuvre des projets et les faire vivre, organiser des soirées débats et grandir ensemble dans le projet de la MJC... Ces 80 ans auront été le théâtre de nombreuses expérimentations et préfigurent la vie associative que nous souhaitons mettre en œuvre.

Ainsi en 2025 la MJC a fait le choix d'embaucher un animateur de la vie associative à temps plein. Les premiers mois de ce poste auront été rythmés par la coordination des évènements autour des 80 ans. Autant de moments forts pour aller à la rencontre des bénévoles et des intervenant-es et définir les contours d'une vie associative qui se renouvelle et se développe en 2026.

Entre explorations, rencontres régulières à destination des bénévoles, nouveaux espaces d'implication et écoutes des sollicitations, c'est un chantier de longue haleine dans lequel s'est lancé le conseil d'administration et vers lequel nous espérons entraîner toute la MJC.

Les 80 ans auront été l'occasion d'expérimenter, de lancer de nouvelles inspirations, il reste maintenant à transformer l'essai et nourrir les dynamiques enclenchées.

Une capsule temporelle envoyée vers le futur

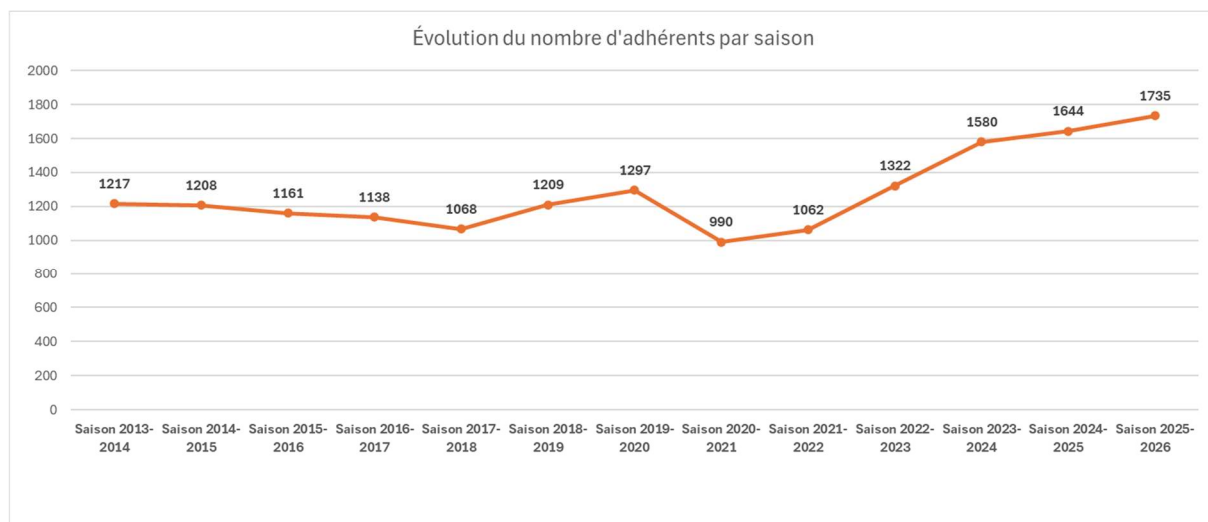


La richesse du passé et du présent de la MJC mérite de traverser les âges. Ainsi, nous avons mis une partie de nos souvenirs en boîte, non pas pour les figer mais pour leur faire traverser le temps. En effet, c'est dans une capsule spatio-temporelle que nous avons glissés messages et photos pour les semer dans le square Bardagot. Ainsi, ils sont partis pour traverser les années et créent un lien entre notre présent et notre futur, un pari sur l'avenir et le fait que quelqu'un-e un jour tombera sur cette capsule et ses

secrets pour les re-découvrir et les partager... RDV dans 5, 10, 15 ou 20ans !

LES ADHÉRENTS EN CHIFFRES

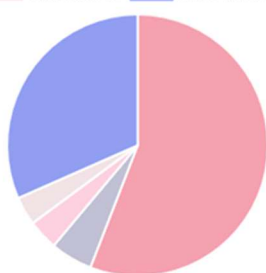
Évolution du nombre d'adhérents



* La saison 2025-2026 se terminant le 31 août 2026, le nombre d'adhérents présenté correspond au nombre d'adhérents en juin 2026.

Répartition des adhérents par commune d'origine et par âge :

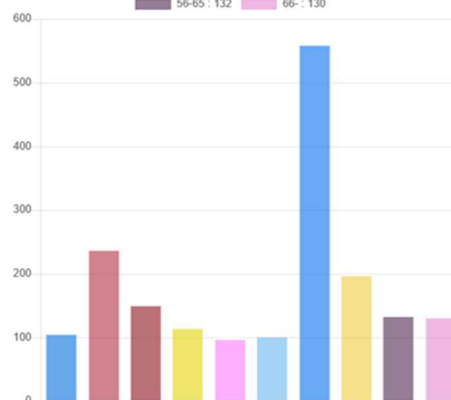
CHAMBERY : 1014 BARBERAZ : 95
 JACOB BELLECOMBETTE : 68
 BASSENS : 64 Autres villes : 573



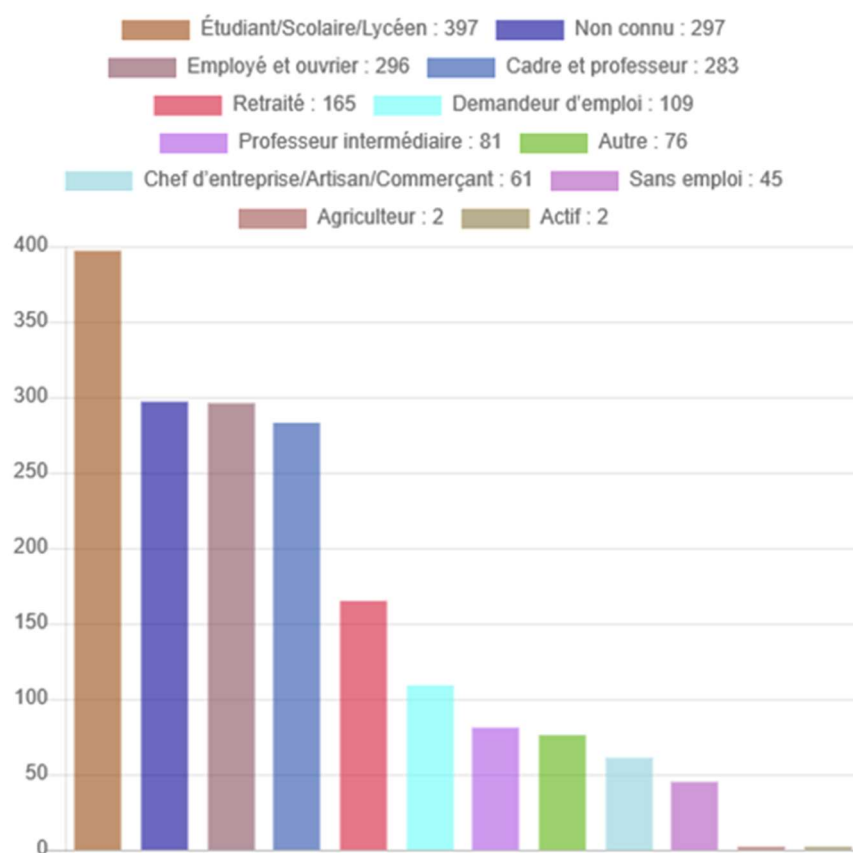
Chambery Centre : 339
 Chambery Laurier : 306
 Chambery Bellevue : 59
 Les Hauts-de-Chambery : 58
 Chambery Bissy : 41
 Chambery Biollay : 34
 Chambery-le-Vieux : 26



0-5 : 104 6-10 : 236 11-14 : 149 15-17 : 113
 18-25 : 96 26-30 : 100 31-45 : 558 46-55 : 196
 56-65 : 132 66- : 130



Répartition des adhérents par catégorie socio-professionnelle :

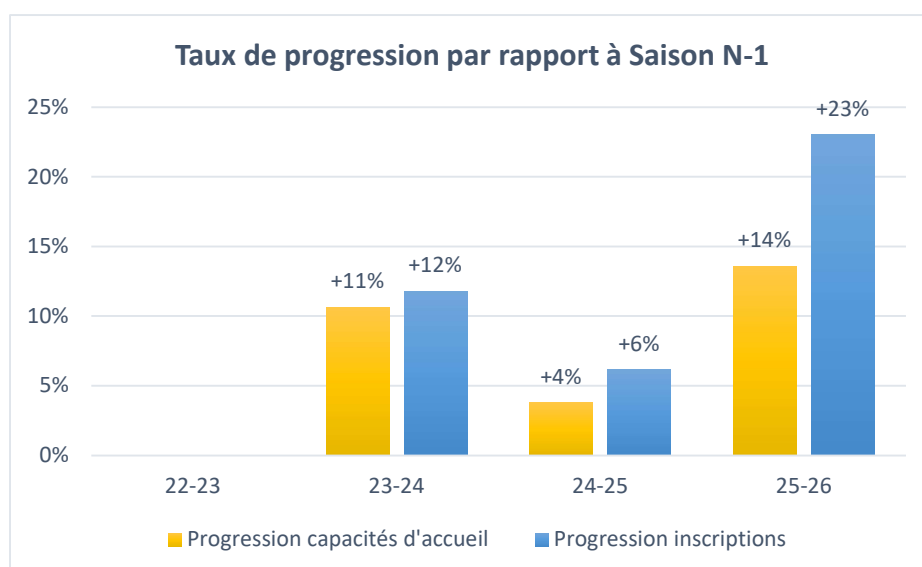
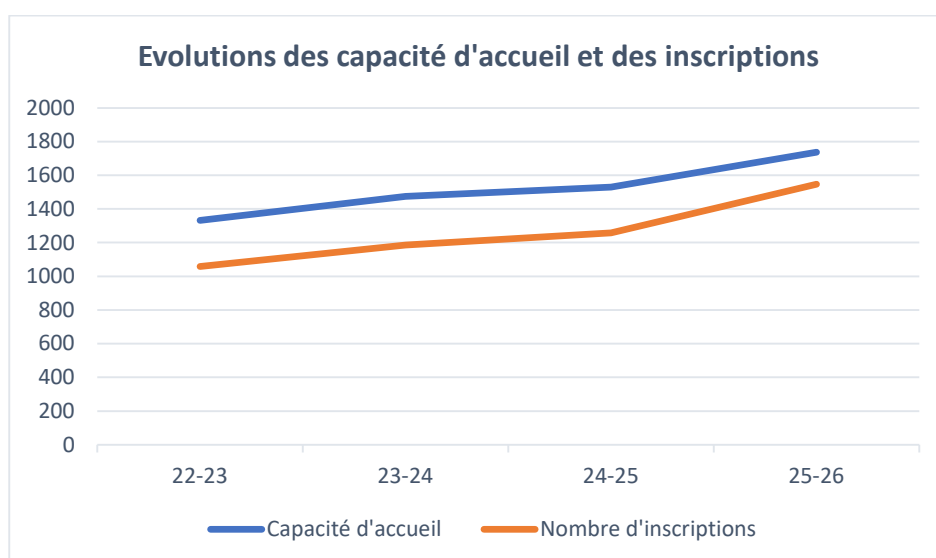


ACTIVITÉS 2025-2026 : BILAN & PERSPECTIVES

La saison 25-26 à l'instar des années précédentes, est marquée par une augmentation des inscriptions aux activités régulières, cycles et stages.

Sur l'ensemble de la période, les inscriptions ont augmenté de 46% depuis 2022-2023, lié à un fort développement du secteur à la fois en terme quantitatif mais aussi qualitatif. Cette situation amène une impossibilité d'inscription sur un nombre croissant d'ateliers, une forte demande de réinscription en fin de saison, une augmentation des listes d'attente et de nombreuses sollicitations des personnes pour augmenter les jauges. Aujourd'hui les espaces de la MJC nous permettent peu d'augmenter ces créneaux d'activités.

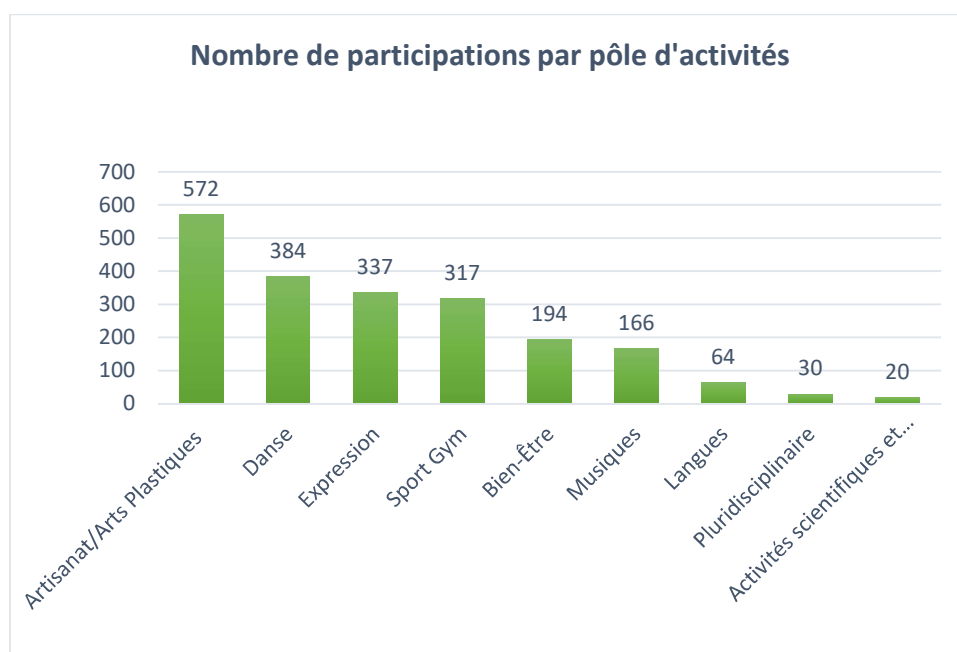
L'assiduité aux ateliers s'est également améliorée, ce qui signifie que les intervenants sont bien repérés et appréciés dans leur posture et leur propositions pédagogiques. Les adhérents s'inscrivent le plus souvent à une activité principale mais les familles qui s'inscrivent à plusieurs activités sont également plus nombreuses.



En 2025-2026 la saison est marquée par une très forte augmentation des inscriptions (+23%) heureusement soutenue par la mise en œuvre d'un nouveau logiciel qui a permis de simplifier le travail administratif lié à ces activités.

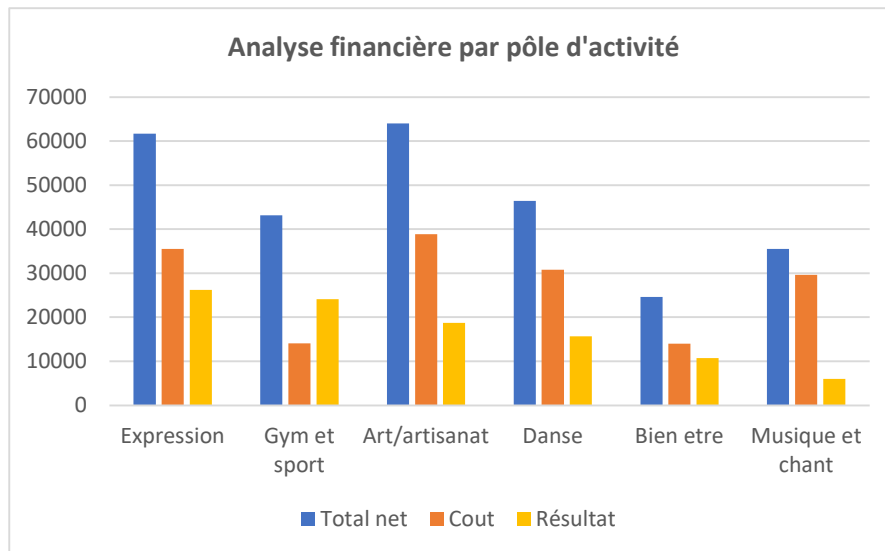
Le taux de remplissage global est de 89 % en 2025-2026, en augmentation de 10% par rapport aux années précédentes.

Le réseau des intervenants s'est beaucoup étoffé passant de 71 intervenants en 2022 contre 107 en 2025, ce qui enrichit la variété des propositions de pratiques mais rend plus complexe la coordination du réseau. Par ailleurs, concernant les intervenants rémunérés (48%), un bon nombre d'entre eux sont présents moins de 2h par semaine, ce qui rend plus difficile leur implication dans le projet. Un enjeu intéressant serait de voir comment on peut augmenter le nombre d'heures par intervenant, pour les impliquer davantage dans le projet associatif et progresser sur les complémentarités pédagogiques.



Les activités qui attirent le plus de personnes sont les activités artisanales et d'arts plastiques (quel que soit l'âge des participants). Cela s'explique notamment par le succès des ateliers poterie et menuiserie, qui sont saturés. Ces ateliers manuels et créatifs répondent à un besoin grandissant des publics de fabriquer de leur main, exprimer leur créativité et trouver du bien-être, dans un cadre collectif qui génère des échanges et de la convivialité.

Ensuite, à des niveaux à peu près équivalents, les ateliers des pôles DANSE et EXPRESSION (théâtre, théâtre d'impro, clown) sont de plus en plus demandés, tous âges confondus. Ces activités collectives sont source d'interactions sociales, d'expression et de bien-être.



L'ensemble des activités sont « solidaires » les unes des autres d'un point de vue financier afin d'éviter de considérer les activités simplement sous un aspect économique.

Si le secteur activités est celui qui génère le plus de fonds propres, il convient de voir cela comme un levier stratégique. Certaines activités vont plus rapidement générer de l'excédent quand d'autres resteront déficitaires, par choix notamment d'en défendre les intérêts pédagogiques et l'accessibilité pour tous. Toutes les activités peuvent trouver leur place dès lors qu'on suit un principe de pot commun et d'équilibre qui respecte les valeurs de l'association.

Ainsi, la MJC ne fait pas le choix de remplir au maximum ces activités et de les plafonner à des groupes composés en moyenne de 8 à 15 personnes. Dans certains lieux, il n'y a pas de plafond aux inscriptions et certains ateliers de Pilates ou danse par exemple accueillent jusqu'à 30 ou 40 personnes.

À la MJC l'objectif est de favoriser les rencontres et les dynamiques collectives, qui selon nous ne sont ni possibles dans des trop petits groupes ni possibles dans des trop grands groupes. Cela passe par des activités qui accueillent minimum 5 personnes (sculpture, musique, etc.) et maximum 20 (Pilates).



ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIFS ET PRATIQUES AMATEURS

Cette saison est également marquée par des temps d'accompagnement de nouveaux collectifs d'adhérents, constitués en compagnie de danse ou troupe de théâtre amateur, soutenus et accompagnés par la MJC.

Ces ateliers sont des aboutissements intéressants pour des adhérents qui ont une pratique poussée dans une discipline et souhaite s'engager dans un collectif de création, accompagnés par des intervenants qui prennent le statut de metteur en scène ou de chorégraphe.

En 2025 c'est trois parcours de pratiques qui aboutissent à la possibilité d'intégrer ses collectifs :

→ **PARCOURS THEATRE** avec la création de la troupe de théâtre amateur « **L'ATELIER** » accompagné par Pierre FIGUIER qui ont écrit et joué La pièce TOURBILLONS et sont en cours d'écriture d'une nouvelle.

→ **PARCOURS DANSE** avec la création de la compagnie de danse amateur « **EN HERBE** » qui a présenté « Michelle(s) » à deux reprises au TOTEM et sont en train de créer un nouveau spectacle

→ **PARCOURS IMPRO** avec le « **LABO SPECTACLE DU TICS** » (qui existe depuis des années).

Les comédien.nes ou danseur.euses de ces collectifs sont engagés dans tous les aspects de la vie d'une troupe ou d'une compagnie : choix de création, répétitions, costumes, scénographie... mais également communication, diffusion, billetterie, etc. tout en bénéficiant de l'appui administratif, logistique et pédagogique de la MJC.



ZOOM SUR L'ATELIER MULTI-ACTIVITES 5-7 ANS

Cette saison est marquée par le développement d'une nouvelle modalité d'ateliers pour les enfants : les **ateliers multi activités 5-7 ans**

30 séances annuelles pour un parcours autour de la motricité et l'expression corporelle :

→ **10 séances de théâtre**

→ **10 séances de danse**

→ **10 séances de multisport**

Le plus souvent, nous constatons et observons qu'en dessous de 7 ans les enfants ont du mal à choisir ou se fixer une activité à l'année, ce qui le plus souvent met les parents en difficulté. Les enfants sont le plus souvent dans une période où il est important de les accompagner dans la découverte, l'éveil et l'exploration, avec les autres en proposant notamment plusieurs activités différentes, au sein d'un parcours commun (pas au choix) et d'un groupe fixe (interconnaissance et repère durable).

Ces ateliers ont été très vite complets, ce qui nous confirme que cela répond à un vrai besoin.

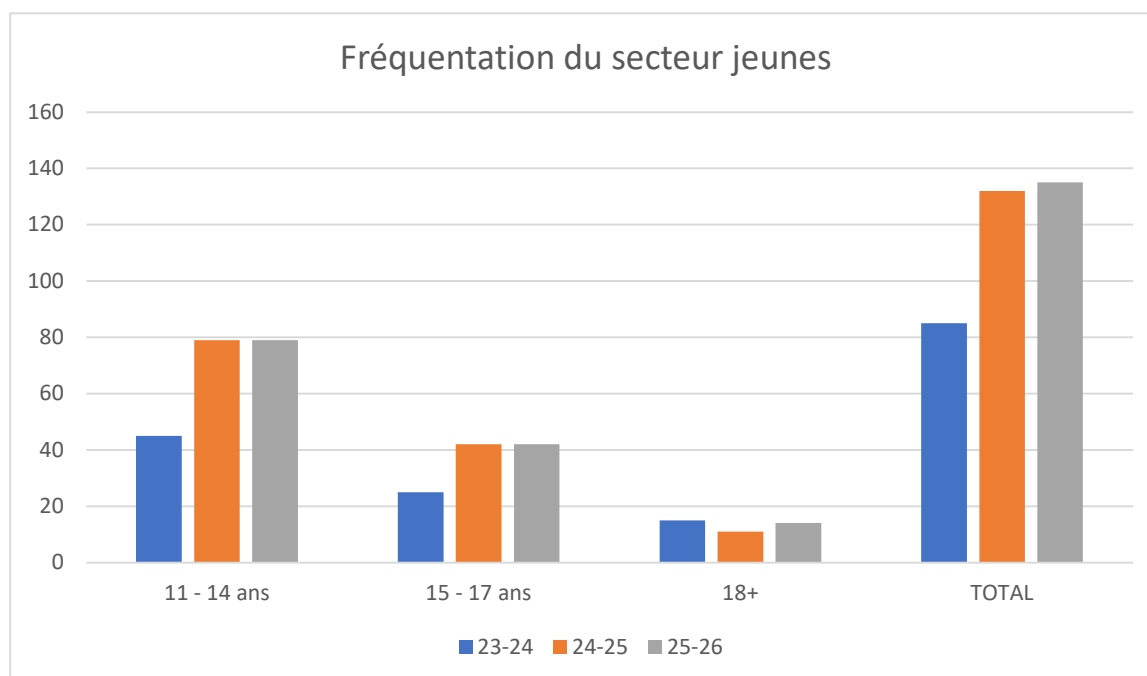
PERSPECTIVES 2026-2027

- Penser la manière dont les intervenants peuvent être davantage impliqués dans le projet notamment via les statuts et volume horaire
- Organiser les accueils et valoriser l'investissement et les parcours des intervenants bénévoles
- Poursuivre le développement de cycles d'ateliers multi activités pour les enfants (musique, artisanat, etc.)
- Penser les complémentarités pédagogiques par pôle via notamment des concertations et coordinations régulières avec les intervenants
- Avoir une vigilance sur le sens du projet et ses objectifs d'éducation populaire qui laisse de la place aux initiatives et à la participation, à conserver malgré la massification des activités.

BILAN SECTEUR JEUNES 2025-2026

(JUILLET 2025 à AVRIL 2026)

LE SECTEUR JEUNES EN CHIFFRES



Le nombre de jeunes est stable depuis la saison précédente avec une petite augmentation chez les majeurs. Les 11-14 ans sont donc toujours les plus présents dans les accueils.

Cette tendance s'explique par :

- Une présence hebdomadaire et bien installée/repérée au collège Jules FERRY (jeux de société sur le temps méridien avec une moyenne de 40 jeunes/séance)
- Une programmation d'activités de loisirs attractive et adaptée pendant les vacances scolaires pour les 11-14 ans (sorties nature, sports plein air, jeux, etc.)
- Davantage de liens et de présence avec les adolescents des activités (théâtre, danse, impro)
- Une proposition distincte pendant les vacances entre les 11-14 ans et les 15-18 ans.

Cette année les jeunes recommencent à fréquenter l'accueil de pratiques, particulièrement en danse, surtout le mercredi qui est la journée la plus intense en termes d'accueil. La fréquentation est moins importante les jeudis et vendredis.

Public jeune non adhérents

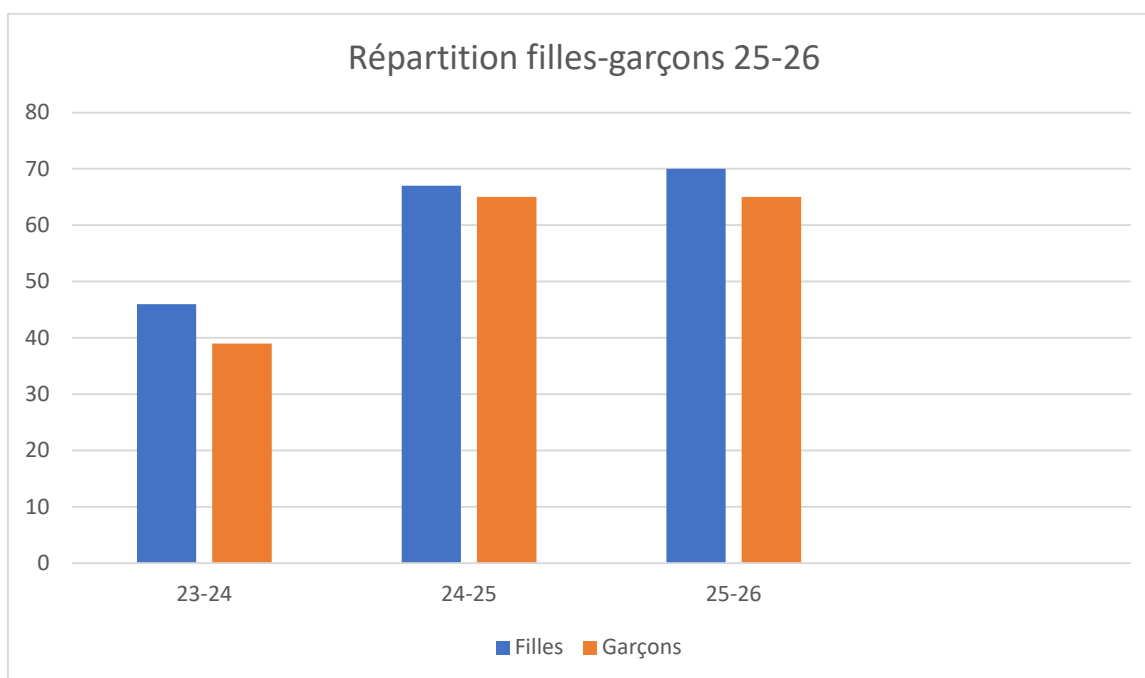
Au-delà des jeunes inscrits à la MJC, les jeunes fréquentent la MJC lors d'événements organisés dans la structure (80 ans, Rukulte, programmation culturelle, fête des jeunes, etc.) et lors de certains accueils libres quand ils accompagnent leurs ami.es.

Depuis le départ Cédric (animateur jeune de 2002 à 2026), nous ne sommes plus en capacité de proposer des accueils au collège. Nous espérons pouvoir reprendre cet accueil le plus rapidement possible.

Pendant les vacances scolaires, les rencontres inter structures permettent aux jeunes de se rencontrer et aux animateurs.rices d'échanger avec les jeunes fréquentant d'autres structures et non-inscrits à la MJC afin de faire connaître l'offre jeunesse du territoire.

Répartition garçons/filles : un équilibre qui se maintient !

La mixité garçons-filles se maintient par rapport à la saison précédente : On passe de 67 filles à 70 et on garde 65 garçons inscrits en 25-26, soit une mixité quasi parfaite.



Chez les personnes accueillies, les relations garçons filles sont plutôt apaisées, les jeunes se respectent assez facilement. Les propos et comportements déplacés, sexistes, racistes, etc. ne sont pas tolérés mais s'ils existent, les animateurs.rices en parlent avec les jeunes. Les animateurs ont à cœur d'interroger les dynamiques de groupes, de favoriser les rencontres pour que les barrières et représentations puissent être identifiées et si possible, levées progressivement.

Répartition par commune et quartier de résidence : un public de proximité

Les jeunes accueillis proviennent toujours en majorité de Chambéry mais également de quelques communes limitrophes : Bassens, Barberaz. Les jeunes chambériens habitent principalement dans les quartiers proches de la MJC : Centre-Ville et Laurier. Cela s'explique notamment par notre forte implantation au sein du collège de secteur. Également, en semaine, les jeunes vont plus facilement venir de manière spontanée, donc à proximité des lieux qu'ils fréquentent.

LA VIE DU SECTEUR JEUNES EN 2025-2026

Départ de Cédric

En janvier 2026 Cedric BOURLET quitte la MJC après 23 ans laissant Meggie Martin, recrutée en février 2025, seule employée permanente au sein du secteur jeunes.

Les attentes et capacités d'accueil et de développement sont réadaptées (arrêt de la présence au collège Jules Ferry, suspension de projets) et l'équipe de la MJC les autres salariés sont en soutien du secteur jeunes notamment lors des périodes de vacances.

La MJC se retrouve confrontée aux problématiques de recrutement, notamment sur les postes d'animation. Les candidatures sont peu nombreuses et les « bons profils » sont rares.

Comme la saison précédente après le départ de Manon Alliod, nous préférons retarder le recrutement plutôt que de pourvoir le poste à tout prix.

Le public accueilli et les objectifs

Les animateurs jeunes de la MJC accueillent des jeunes de 11 à 25 ans, suivant des modalités différentes en terme à la fois de postures, d'intentions pédagogiques et d'outils, selon l'âge, les profils et capacités des jeunes.

- Nos objectifs pour les 11-17 ans
 - Développer l'estime de soi chez les jeunes
 - Contribuer à l'autonomie et à la mobilité des jeunes
 - Favoriser l'accès aux loisirs et au sport à toutes et tous
 - Apprendre aux jeunes à respecter leur environnement
 - Valoriser la solidarité et l'ouverture aux autres
 - Guider les jeunes dans le développement de leur esprit critique et de leur ouverture d'esprit
 - Soutenir les pratiques et les projets artistiques des jeunes
 - Encourager la découverte culturelle (arts, patrimoine historique, culture étrangère...)
 - Informer et sensibiliser aux enjeux et actualités du monde

- Nos objectifs pour les 18 - 25 ans

Pour les 18-25 ans, il s'agit davantage de répondre à des enjeux d'orientation, d'insertion et de participation, de soutien aux pratiques artistiques et culturelles, de soutien à des démarches citoyennes (débat, rencontres, etc.).

L'objectif est également de leur proposer de s'investir encore plus au secteur jeunes en adoptant une posture d'encadrement avec le soutien pédagogique des animateurs.rices.

Les modalités d'accueil et d'accompagnement

Accueillir les jeunes librement, laisser la place

Rechercher l'implication des jeunes c'est animer des espaces d'accueil et de parole libre où les jeunes peuvent se retrouver, échanger librement, dans un cadre inspirant et sécurisant

Des dynamiques collectives qui inspirent et donnent envie

Les animateurs incitent, proposent, donnent des idées à partir de temps de rencontre, des questions et envies des jeunes.

Un lieu de soutien aux pratiques artistiques et culturelles

Accompagner les pratiques artistiques et culturelles et mettre à disposition des salles et des ressources.

Des temps de rdv, accompagnement de projet formalisés

Participation des jeunes à la vie du secteur jeunes et de la MJC

Co-construction du programme des vacances avec les jeunes, bénévolat lors des événements, actions d'autofinancement, encadrement des mineurs par les jeunes majeurs

Partenariat avec les établissements scolaires

Animation d'un atelier jeux de société et de projets au sein du collège Jules Ferry (arrêté en décembre)
Accompagnement d'un groupe de jeunes du lycée Monge

- **Hors Vacances Scolaires**

Horaires d'accueil des jeunes :

- Jeudi, vendredi de 16h à 18h
- Mercredi, samedi de 14h à 18h

Soit une amplitude de 12h semaine

C'est au cours de ces accueils que :

- Des questions sont soulevées, des préoccupations qui concernent la vie des jeunes (scolarité, loisirs, famille, relations aux autres, sexualité, etc.)
- Des projets émergent comme : des envies de séjour, des idées pour programmer les vacances scolaires, etc.
- Des jeunes viennent pratiquer leur loisirs, passion, en bénéficiant des espaces et ressources de la MJC ainsi que d'un accompagnement méthodologique
- Les animateurs proposent des animations ponctuelles

- **Pendant les vacances scolaires**

L'accueil jeunes prend la forme d'un ACM (accueil collectif de mineurs) avec des propositions d'accueils et d'activités en journée et en soirée, du lundi au vendredi.

Le programme est coconstruit avec les jeunes et se compose d'activités artistiques, sportives, culturelles, créatives... Chaque période de vacances répond à des objectifs spécifiques et s'adaptent aux enjeux identifiés par les animateurs, les envies des jeunes, les projets en cours.

En 2025-2026, les projets et temps forts du secteur jeunes :

- Le tour des Bauges en vélo – séjour en itinérance à vélo
- La tournée des ados « AVIGNON » séjour culturel en itinérance (Portes-les-Valence et Avignon)
- La Rukulte – scène ouverte rap organisée avec les jeunes
- All blue battle junior – organisé par l'association Impel down
- Projet KAPS - soutien à l'organisation d'animations pour les étudiants : soirée quizz, soirée bien-être, débat sur l'environnement, débat sur la place des femmes dans la société
- Cosplay – accompagnement d'un groupe de jeunes dans la création de costumes
- 80 ans de la MJC – diverses animations proposées par les jeunes (danse, rap, parkour)
+ Projet radio - échanges entre jeunes et anciens jeunes de la MJC encadré par Antoine Puzenat
- Le Marathon du jeu – autofinancement pour différents projets
- La finale de la Coupe d'Afrique des Nations – diffusion publique et commentaires populaires par les jeunes du groupe foot et l'association le Grand match

ZOOM SUR...

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES KAPSEURS

En partenariat avec l'AFEV, nous accueillons et accompagnons des jeunes étudiants kapseurs (projet de colocation solidaire) du FEA (foyer étudiant CROUS) mitoyen de la MJC.

Nous soutenons leurs initiatives visant à animer la résidence, créer de la rencontre entre étudiants et prévenir l'isolement.

Cette année, ils ont organisé 4 événements à la MJC : une soirée quizz, une soirée bien-être avec séances de yoga et de sophrologie, une soirée débat sur l'environnement, un ciné débat sur la place de la femme dans la société.

Ces soirées ont réuni à chaque fois entre 10 et 20 jeunes étudiants.

La MJC propose de mettre à disposition ses espaces pour que les étudiants puissent y trouver une sorte d'annexe à leur résidence (où il n'y a pas d'espace collectif) où il est possible de s'organiser collectivement : jouer, s'amuser, débattre, s'exprimer.

LA RUKULTE – SCENE OUVERTE RAP

En avril 2025, la MJC a accueilli une grande scène ouverte dédiées aux pratiques des jeunes : la RUKULTE.



Cette scène ouverte a réuni quelques danseuses du secteur jeunes et une dizaine de rappeurs.euses.

Nous avons donc décidé, avec un groupe de jeunes, de maintenir cette dynamique et réorganiser un concert exclusivement rap pendant les vacances de février. Cette scène ouverte a permis à une quinzaine de jeunes et adultes, issus de milieux divers, de se rencontrer et de monter sur scène, pour la première fois pour certains. Les artistes présents souhaitent continuer de monter d'autres événements rap avec le secteur jeunes.

Lors de cette prestation artistique, un jury, composé de Marie-Ange Rivoire de la MJC et Mourad Hemadi de Posse 33 (association culturelle de Chambéry le Haut), était présent pour départager les artistes et permettre au gagnant de faire la première partie de Fanny Polly et de Tinaa, deux rappeuses incroyables programmées le lendemain au Bartem.

LES PROJETS JEUNES

Avignon



L'année dernière, les 8 jeunes du groupe théâtre sont partis jouer leur pièce en itinérance jusqu'en Avignon. Cette année, ils sont 14 à partir, toujours accompagnés par le secteur jeunes dans l'organisation de ce second séjour à Avignon, pour l'été 2026.

Cette année le groupe partira jouer leur pièce et voir des spectacles à Avignon. Ils joueront dans un centre social de la ville où ils rencontreront les jeunes de cette structure pour un échange culturel.

Guinée

Un groupe de jeunes souhaitent partir en Guinée dans le but de découvrir une nouvelle culture, d'apporter leur soutien à une association locale et de rencontrer des jeunes issus d'une culture différente de la leur. Ils seront accompagnés par le secteur jeunes et par des associations savoyardes spécialisées dans l'accompagnement de ce genre de projets.

L'ACCUEIL DE PRATIQUES

La dynamique autour du parkour baisse malgré la présence d'un noyau dur le mercredi et le samedi et de l'intérêt des jeunes lors des propositions de parkour pendant les vacances. Nous travaillons actuellement sur ce sujet pour structurer cette pratique.

Cette année, une vraie dynamique s'est créée autour de la danse et de la musique. Il est même parfois difficile d'avoir suffisamment d'espaces d'expression pour les jeunes. Les animateur.ices mettent en place un système de planning mais il faut mieux le structurer pour la rentrée prochaine.

LA FINALE DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Cette année, le groupe foot a été créé pour et avec les jeunes qui sont nés avec un ballon aux pieds. Le but est de programmer des animations autour du foot autre que des sessions pendant les vacances. Pour l'instant, ils sont allés voir un match de foot féminin France – Brésil à Grenoble, et ont participé à l'organisation d'un tournoi futsal inter structures.

Le plus gros événement a été la diffusion de la finale de foot « la Coupe d'Afrique des Nations ». C'était une diffusion publique et commentée en direct par les jeunes du groupe foot accompagnés de l'association le Grand match avec qui ils s'étaient entraînés lors d'un match de la CAN 2 semaines avant. Environ 150 personnes se trouvaient au Bartem ce jour-là dans une ambiance de folie.

L'ENCADREMENT PAR LES JEUNES

Avec le départ de Cédric, l'idée de stopper l'encadrement du parkour avait été émise. Mais c'était sans compter sur la présence de Younes et Johnny, deux majeurs qui ont fait leurs premiers pas en parkour au sein de la MJC et qui souhaitent transmettre leurs compétences comme on l'avait fait avant avec eux.

Pendant les vacances de février, les majeurs ont souhaité encadrer des activités ou se sont vu proposer d'en mener grâce à leurs compétences.

C'est un réel outil qui leur permet de grandir, de prendre une nouvelle place au sein de la MJC ce qui participera à leur émancipation.

PERSPECTIVES

- Continuer à développer la visibilité de l'accueil de pratique notamment pour les étudiants et réaménager les espaces pour mieux les accueillir
- Maintenir et développer les dynamiques actuelles (danse, parkour, musique...)
- Revoir les propositions d'accueil sur le jeudi et le vendredi et proposer des sorties/actions le samedi quand le recrutement sera fini
- Reprendre notre partenariat avec le Collège Jules-Ferry pour les temps méridiens et y développer d'autres actions
- Développer un partenariat d'actions ponctuelles avec le lycée Monge et le lycée La Cardinière
- Reprendre les actions d'éducation à l'environnement et de découverte de la montagne, notamment en relançant le groupe aventure
- Poursuivre les liens avec le secteur culturel et la programmation d'évènements/de spectacles
- Renforcer les actions d'animation de rue avec les acteurs jeunesse notamment avec l'AQCV
- Créer un conseil de jeunes pour permettre l'expression de chacun et une plus grande implication dans la MJC
- Renforcer et construire des parcours pour les jeunes majeurs pour renforcer une transmission entre les jeunes adultes et les plus jeunes
- Mettre en place plus d'actions avec les jeunes des activités régulières

PÔLE CULTURE : Une année, 2 saisons !

Deux saisons de spectacles se côtoient dans une année civile puisqu'elles sont construites sur un rythme d'année scolaire. Ainsi de janvier à mai nous avons conclu la saison 24-25 avant d'ouvrir en septembre la saison 25-26 sous le signe des 80 ans. Une saison rendue compliquée avec l'absence de la programmatrice culturelle, qui est revenue en bonne santé depuis !

2024-2025 : Grandes premières, partenariats et découvertes



L'accueil des *Meridian Brothers* en décembre 2024 marque une MJC qui ose accueillir des groupes de renommée internationale au Bartem. Débarqués de Colombie au cœur d'une tournée européennes ils auront fait danser le Bartem dans une belle soirée à l'accent espagnol. Cette ouverture internationale s'est faite sans oublier de laisser la part belle aux groupes et compagnies locales avec par exemple *les Pythons de la Fournaise* ou

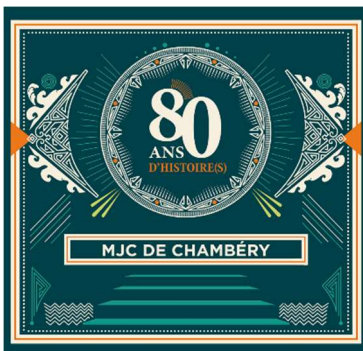
les frères Bandini du côté du Bartem ou la compagnie Une chanson tonton pour son spectacle *Quand vient l'hiver*.

Dans les grandes premières, la MJC a aussi accueilli un spectacle du Maillon, réseau régional de salles de spectacles pour son RDV annuel en janvier ; contribuant ainsi à affirmer le positionnement de la MJC dans ces réseaux auquel elle adhère depuis 2020.

C'est aussi en janvier que des jeunes de la MJC en lien avec des DJs d'Ellebore et l'association *Trois Fois Ren Production* ont organisé une soirée *Reggae to Dub* qui a connu un beau succès. Beau succès, qualificatif qu'on peut également accoler à d'autres événements organisés en partenariat avec des associations chambériennes : les Nuits de la Roulotte pour une soirée concert et Roue Libre pour son festival Vel'osons qui aura le temps d'un weekend transformé la MJC en un cinéma multiplex du voyage en pédalant !

Dans ce fourmillement de nouveautés, l'adaptation en théâtre d'objet de *la ferme des animaux* et *Ravie*, auront été des beaux moments rencontrant malheureusement un trop faible public et venant nous rappeler l'importance d'avoir une personne qui a vu les spectacles pour pouvoir en parler et assumer la diffusion.

De septembre à décembre, une programmation tournée vers les 80 ans



C'est avec la perspective des 80 ans que nous avons construit la programmation de septembre à décembre 2025. Entre clin d'œil et ouverture, pour tous les publics. Ainsi, le spectacle de la compagnie Jolie Môme « *À contre-courant* », nous rappelait en chanson l'importance d'être et de s'affirmer, Le festival *Marmo'livres* et le spectacle des Petits Détournements « *Ôde à l'ennui* » illustraient l'accent mis sur le jeune public dans nos programmations, quand des concerts hommages étaient organisés au Brin de Zinc et à la Soute. Enfin clin d'œil aux vendredis de ces dernières années une soirée DJ

mémorable faisait danser le Bartem avant que le concert *Des Fourmis dans les mains* clôture cette séquence des 80 ans en poésie et en musique.

Type d'événements	Nombre	Nombre de spectateurs et participants
Programmation au Totem	45	4146
Dont séances scolaires et ME	6	801
Dont Jeune public	3	762
Dont Finaux de saison et programmation amateurs	25	2884
Conférences / cafés bonnes nouvelles et café sciences et soirées jeux	37	3538
Accueil autres	8	1384
Concerts et soirées DJ	12	1705
TOTAL	102	10 773

TOTAL DES SPECTATEURS ET PARTICIPANTS SAISON CULTURELLE 25/26

Côté équipe :

Il est à noter que petit à petit, Clément Maynard s'est affirmé comme le régisseur général de la MJC et qu'il a largement contribué à la réussite de cette saison. Il faut également souligner l'engagement de Rémy et Chloé, embauchés comme apprentis au sein du pôle culture qui ont nourri ses travaux et contribué à la réussite de ceux-ci.

Enfin, il faut noter la création d'un poste de référent de la vie associative en 2026. À la croisée des différents secteurs d'activités de la MJC, ce poste vient aider à la consolidation des liens avec les bénévoles de la MJC et imaginer la construction du futur de notre association pensé comme un espace associatif dynamique et innovant.

Résidences et soutien à la création



Comme chaque année, la MJC poursuit son travail d'accompagnement des pratiques professionnelles et amateurs.

Côté professionnels : c'est 40 journées de résidence sur la saison avec un accompagnement technique, aide à la création lumière pour certaines équipes.

Ces résidences sont une opportunité pour la MJC de travailler le lien avec les publics (scolaires par exemple) lors de séances ouvertes.

Membre active du réseau du maillon la MJC soutient également par ce biais la création locale en se faisant le porte-parole au niveau régional des créations du territoire savoyard.

Côté amateurs : la MJC soutient et encourage la création amateur, notamment avec ses adhérents.

Ainsi, des périodes de mise à disposition du Totem avant chaque période de vacances scolaires permettent à chacun.e de s'essayer à la scène.

Un travail d'accompagnement plus poussé est proposé sur 4 groupes : le TICS, La Troupe (théâtre), La Cie en herbe (danse), un groupe de théâtre jeunes avec une mise à disposition de temps de répétition et un soutien sur la réalisation des projets (technique, artistique).

PEINTURE DE RUE



Les ateliers Peinture de rue se sont poursuivis cette année sur les quartiers de Mérande, en lien avec le Centre Social des Moulins et Bissy, en lien avec la Maison de l'Enfance.

En avril 2026, la MJC a également pu relancer des ateliers dans le faubourg Montmélian au niveau du square du Puits Pasteur.

Une perspective d'ouverture d'atelier en lien avec l'AQCV est à l'étude sur le quartier Vetrotex.

Bilan Kezako

L'année en quelques chiffres :

- Les écoles
 - o 3 écoles
 - o 19 classes
 - o 450 élèves
- Le budget
 - o 12 285 € de budget

Écoles / Budget			
3 écoles	19 Classes	450 Élèves	12 285 €
Pasteur	7	150	5 060 €
Jean-Jaurès	9	229	4 585 €
Caffe	3	71	2 640 €

- Les interventions
 - o 5 disciplines
 - o 8 intervenants
 - o 92 séances
- La pratique
 - o Moyenne de plus de 4h de pratique / enfants (4h18)

Disciplines / Temps de pratique			
5 disciplines	8 Intervenants	92 séances	5jours au total
Magie	Valentin Noël	12	6h de pratique / enfant
Poterie	Nadège Miguet	28	3h de pratique / enfant
Cirque	3 artistes Cie La Route	30	6h de pratique / enfant
Radio	Antoine Puzenat	12	1h20 de pratique / enfant
Menuiserie	Alain Grillet et Valérie Cossart	4	2h15 de pratique / enfant

Emploi du temps général :

ATELIERS	Janvier				Février				Mars					Avril				Mai			
	5	12	19	26	2	9	16	23	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25
Poterie		1cl										2cl									
		2cl						2cl													
Radio								2cl													
											1cl										
Cirque																					
								2cl				1cl									
Menuiserie																	1cl				
Magie	3cl																				

Récapitulatif :



La MJC participe au projet Kezaco depuis sa création (5 ans). Kezaco est à l'initiative de la Ville et en partenariat avec les écoles primaires et les infrastructures artistiques et culturelles de Chambéry. Le souhait est que les enseignant.e.s et les professionnel.le.s de la culture, cocréent un projet à destination des élèves. Cela a pour objectif de faire découvrir les lieux culturels de la ville aux enfants mais également de leur permettre de se les approprier. Cela permet également de pratiquer, voir, découvrir, initier de nouvelles disciplines, des façons de faire etc.

La MJC était en partenariat avec **3 écoles** cette saison : **Pasteur, Caffé et Jean-Jaurès**. Au total, **19 classes soit 450 élèves**. En tout c'est **92 séances** (de 40 min à 2h chacune) se déroulant sur des **cycles de 4 ou 6 séances**. Selon les disciplines nous avons mis en place un système de **roulement en ½ groupe** avec un groupe qui pratique et un autre dans une salle de la MJC avec leur maître.sse. Cette année **8 intervenants professionnel.le.s et bénévoles** se sont réunis autour de **5 disciplines : magie, poterie, radio, cirque et menuiserie**.

En parallèle de ces séances, dont 57 séances réalisées au sein de la MJC, **des visites des locaux de la MJC** ont été proposées aux écoles ainsi que des **rencontres** avec Clément (régisseur général de la salle de spectacle) et Alexandra (salariée à la MJC et chargée de la relation enfance-famille) quand les emplois du temps de chacun.e le permettaient.

Spectacles, séances scolaires :

En plus des différentes séances Kezaco avec les écoles, des représentations pour les scolaires ont été organisées tout au long de l'année.

Entre autres, nous avons pu accueillir la **compagnie La Route** en résidence pour travailler sur leur nouvelle création « En lumière ». Suite à ce travail, la Cie a présenté leur spectacle lors d'une séance pour les scolaires et une en tout public. Les artistes de la Cie La Route sont intervenus dans le projet Kezaco sur des ateliers cirque. Les enfants ont pu les découvrir en spectacle, échanger avec eux et faire le lien entre ce qu'ils découvraient en atelier et le travail sur scène à un niveau professionnel.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau

Elisabeth CALAIS – Présidente
Patrice PEIZIEU - Vice-Président
Jean-Jacques PORTIER - Secrétaire
Thierry LECLERCQ - Trésorier
Béatrice CAROUJEL

Les membres du Conseil d'Administration

Elisabeth CALAIS
Béatrice CAROUJEL
Maud FAVRE
Thierry LECLERCQ
Camille MENARD
Marguerite-Marie MIGNOT
Patrice PEIZIEU
Jean-Jacques PORTIER
Philippe ZANNA

Membre de droit : Représentant la Ville de Chambéry, Cristina VIRONE, Jean-Pierre CASAZZA et Florence ZAGAGNONI

Membres associés : Agnès DAFFOS, Centre Social des Moulins / Martine WADIER, AQC

Invité permanent : Virgile POINTEREAU, directeur MJC

L'EQUIPE PERMANENTE

Virgile POINTEREAU - *Directeur*

Sandrine TRAINI – *Comptable et gestionnaire*

Adeline GIRAUD - *Secrétaire d'accueil*

Céleste GIRARD - *Coordinatrice Activités & Animation sociale*

Meggie MARTIN- *Animatrice coordinatrice Jeunesse*

Alexandra BYRDIN – *Animatrice enfance-famille*

Elodie CRISI - *Chargée de communication*

Marie-Ange RIVOIRE - *Coordinatrice culturelle*

Thibault DUISIT – *Assistant de programmation et d'administration*

Chloé SIMOËNS – *Assistante programmation en alternance*

LES ANIMATEURS D'ACTIVITÉS 2025-2026

Prestataires

AMOUYAL Sonia	DANSE CONTACT
BATON Muriel	DANSE BOUT CHOUX
BAZIN Thomas	PILATES
BETAYENE Moena	ARTS PLASTIQUES P-E
CABIGEOS Aurélien	STAGE SKATE
CARRETIER Virginie	IMPRO DEB LUNDI
CHARPENTIER Pauline	CHANT
CHARROY Joanne	ANGLAIS
CIE ZOELASTIC	STAGE CLOWN
CLEMOT Blandine	STAGE LECTURE
COTINEAU Max	BATTERIE
DAUCOURT Anne	SCULPTURE
DISEUR Pascale	THÉÂTRE ADOS
DOUBROVIK Céline	STAGE DANSE AFRO CONTEMPORAINE
FIGUIER Pierre	THEATRE
FLAJOULOT François	POTERIE
FLORENT Caroline	COUTURE
GILBERT Nicolas	STAGE AQUARELLE + MODELE VIVANT + GRAVURE
GOEL Shilpa	ANGLAIS / COUTURE RECUP / YOGA PE
HEMADI Mourad	HIP HOP 5-7
	CLOWN
JACQUET Laurence	IMPRO DEB MARDI + IMPRO EXPLO
JALADE Manon	DANSE CONTEMPORAINE / MODERN JAZZ / DANSE 5-7 ANS
JAMAI Mahjoub	EVEIL SONORE
JEULIN Erik	GITARE / BASSE
JOUANNE Audrey	STAGE POTERIE
LANSARD Jenny	DANSE ORIENTALE
LINSART François	THEÂTRE 8-10 ANS

MAGIC SPARK	STAGE MAGIE
MERLIN Julia	MINI THEATRE
MIGUET Nadège	POTERIE
MORA HALBWAACHS Sylvie	ECRITURE
MORTREUIL Gwenaëlle	PILATES
MOUGE Célia	YOGA VINYASA
NATALI Véronique	CHANT & TECHNIQUE VOCALE
ORTIZ Arturo	ESPAGNOL
PETIT CHAMBARD Anne Lise	STAGE DANSE LIBRE
PINSON Camille	PHOTO ARGENTIQUE
POINSARD Laurence	THÉÂTRE ADOS
PUZENAT Antoine	STAGE RADIO
RAMOS Cyrille	STAGE REGGAETON
RENONCOURT Sel	DANSE PE + BOUT CHOUX
SAMPOL Luanna	BD MANGA / STAGE CROQUIS / AQUARELLE
SOKLOUNON Blaise	DANSE HIP HOP
SOMMER Adrien	KALI / KUNG FU
TARDIVEL Julie	DESSIN
TESSIER Emilie	YOGA T'AIR ET CIEL / DO IN / MEDITATION
Kyllian (ALCVB)	MULTISPORT
VALLAEYS Ludivine	IMPRO
VANHAMME Eric	ASTRONOMIE
VIALLE Chloé	GYM DOUCE / DANSE BIEN ÊTRE
ZEHOUA Anicet	DANSE AFRO TRADITIONNELLE

Salariés

BAILLON Pierre- Antoine	IMPRO
MOURIER Isabelle	DESSIN PEINTURE

Bénévoles

ANGER Jocelyn	MENUISERIE
BARBIER Bastien	MUSCULATION
BEAUREGARD Mireille	TISSAGE
BEN MOHAMED Rayhanne	MUSCULATION
BEN MOHAMED Amar	MUSCULATION
BERGHMAN Stéphanie	MENUISERIE
BERLIOZ Philippe	MUSCULATION
BIGUET Roger	MUSCULATION
BOLFA Christophe	MUSCULATION
	SCULPTURE OPINEL
BOULESTEIX Véronique	OPINEL
BOUTHENET Thierry	MENUISERIE
CEZARD Bruno	MENUISERIE
CHABERT Philippe	MUSCULATION
CHALLE MONEY Véronique	MUSCULATION
CHANVILLARD Stéphane	MENUISERIE
COSSART Valérie	MENUISERIE
COTE-REY François	MENUISERIE
CORBELLI Robert	MUSCULATION
COUX Gérard	MENUISERIE
CRIVELLARO Jean-Louis	MUSCULATION
DEMAZY Franck	MENUISERIE
FAUGEROUX Fabien	MENUISERIE
FOURDINIER Bernard	ATELIER SCIENCES
GODDARD Fabien	PHOTO
GOLFIER Cécile	TISSAGE
	CALLIGRAPHIE CHINOISE
GOSELIN Véronique	CHINOISE
GRILLET Alain	MENUISERIE
GUILBAUD Damien	MENUISERIE
GUILLAUME Sylvie	MENUISERIE
HUGUENIN Michel	MUSCULATION
IZOARD Olivier	MENUISERIE
JACQUEMET Alain	MENUISERIE
LE MEN Marc	MENUISERIE
LEORIER Caterine	PHOTO
MARTIN Guillermo	KUNG FU
MIGNOT Jacques	MENUISERIE
MIGUET Sylvain	MUSCULATION
MONDAIN Paul Etienne	MENUISERIE
NOVARIO Yannick	MENUISERIE

PAQUE Hervé	MENUISERIE
PEIZIEU Patrice	MUSCULATION
PELLICIER Johnattan	MENUISERIE
PICOT Olivier	MUSCULATION
SCHMIDT Jean Pierre	MENUISERIE
SICARD Franck	MUSCULATION
VAUGEOIS Gaëlle	QI GONG
VERGNAUD Thierry	MENUISERIE
VERNIER Patrice	MENUISERIE
	SCULPTURE OPINEL
VILLERMET Christian	OPINEL
ZANNA Philippe	MUSCULATION

